

# JOURNAL HELVETIQUE OU RECUEIL

DE

*Pièces fugitives de Littérature choisie; de Poësie;  
de Traits d'Histoire, ancienne & moderne; de  
Découvertes des Sciences & des Arts; de Nou-  
velles de la République des Lettres; & de di-  
verses autres Particularités intéressantes & cu-  
rieuses, tant de Suisse, que des Pais Etrangers.*

A V R I L 1738.



A N E U C H A T E L.

DÈ L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.

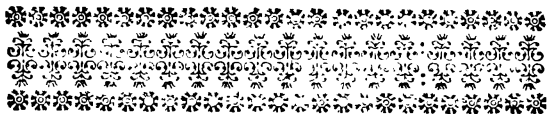
---

M D C C X X V I I I.

---

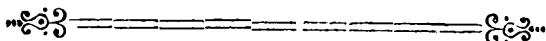
*Avec Aprobation.*





# JOURNAL HELVETIQUE

A V R I L 1 7 3 8.



ESSAIS SUR L'AGRICULTURE.

*De la longue durée des Arbres, & des preuves  
que nous en fournit l'Antiquité.*

**L**ORSQUE je touchai quelque chose de  
l'extrême durée de quelques Arbres, dans  
un Mémoire qui a parû sur le *Cidre*, (1)  
peut être crût on que je leur doñois libéralement  
O 2 des

(1) Ce Memoire se trouve dans le Mercure du Mois de Juin 1737. J'ajouterai ici par occasion que le Cidre étoit connu des Anciens, sous le nom de CEREVISIA, que l'on a traduit par le mot CERVOISE. PLINÉ Lib. XV. Cap. II. dit, que l'on tire des Poires & des Pommes une liqueur qui a la propriété du vin : *Pomis proprietes pyrisq; vini*. Il ajoute que l'on en fait usage dans la Medecine; *Similiterq; in Agris medentes cavent*. Et dans un autre endroit, Lib. XXII. in fin. il nous apprend que dans les Gaules & en d'autres Provinces, on faisoit du Cidre, & d'autres Liqueurs de ce genre. *Cerevisia & plura in Gallia, aliisq; Provinciis*,

des Siècles pour les rendre plus respectables ; & que c'étoit l'efet d'une prédilection marquée pour des objets qui tiennent un rang si distingué parmi les Ouvrages de la Nature.

Mais comme le goût ne dispense pas de l'obligation d'être exact , je vais rechercher , s'il est possible, que les Arbres fassent leurs preuves de cette espèce d'Antiquité , qui attire la vénération au Marbre , & qui donne le prix aux Médailles.

On fait bien en général qu'il est des Arbres de longue durée , particulièrement des Arbres de Haute futaie , quoique peu de gens s'en soient avisés de la fixer. Pour en parler juste , il falloit des Observations suivies & comme concertées entre plusieurs Générations. Mais comment convenir des précautions à prendre pour s'en assurer avec un Successeur que souvent l'on ne connoit pas , & qui aspire moins à suivre les idées de son Bienfaiteur qu'à jouir de ses bienfaits ? Et le moien d'ailleurs de transmettre son goût ? Il est plus aisé de laisser son bien. Le goût des beaux Arts aura faisi un Homme & abandonnera toute sa Postérité. Le Père fait ses délices de ses recherches, par raport aux opérations de la Nature ; & la Nature , toute entière , n'aura rien que de triste pour un Fils qui cherche de bruians plaisirs. De plus il falloit ici un genre de curiosité bien rare. Lors qu'on est curieux, ce  
n'est

n'est d'ordinaire que pour soi; & dans le cas dont je parle il eût falû l'être pour autrui. Le curieux de la Classe commune ralentiroit bien l'ardeur de ses soins, s'il n'espéroit que la connoissance en seroit le prix. Prendre d'exactes mesures, pour que nos Arrières Neveux sachent ce que nous ignorerons toujours nous mêmes; en vérité cela passe presque les forces de la Nature; & il y a là un Courage Philosophique, qui n'est pas à la portée de tout le Monde. Il est donc très aparent que les Hommes de l'ancien tems ne s'en sont pas donné la peine, lorsqu'il s'est agi de transmettre à leurs Descendans l'Epoque connue de la naissance de certains Arbres, & encore moins de suivre de Race en Race toute l'étendue de cette durée. Et supposé même qu'on l'eût fait, on ne pourroit pas se flater d'avoir encore tout le fond de la vérité; car assurément les Arbres dont l'on ignore l'origine, & qui sont venus en des lieux où la Nature les a placés elle même, doivent être ceux qu'elle se plaît à conserver par préférence, parce qu'ils sont d'une manière plus particulière son ouvrage. La Physique nous offre ici ses secours, & nous les mettrons à profit dans un autre tems.

En attendant, voions, d'un coup d'œil général, quels moiens ont eu les *Anciens* de connoître mieux que nous, le fait en lui même, sinon pour nous transmettre une preuve complète, du moins pour en aprocher.

10. D'abord il est certain que plus les Hommes ont approché des premiers âges du Monde ; plus les objets simples de la Nature ont eu de charmes pour eux. Moins dissipés par l'Ambition & par les plaisirs, ils avoient tout le loisir nécessaire pour en observer les productions : Ils y étoient même plus intéressés que nous ne le sommes : C'étoit de ces productions qu'ils tiroient leur unique subsistance.

20. La Tradition de ces premiers Hommes a donc pû transmettre ce qu'ils avoient observé, ou decouvert, par la simple vue, ou par des recherches plus attentives. Ces Hommes privilégiés, par la longueur de leur Vie, ont pû voir par eux mêmes ce que nous apprendroit le rapport de quelques Générationns.

30. Dans ces tems heureux, où le luxe n'avoit point appris à construire de vastes Edifices, & ne cherchoit point encore à se nourrir des Richesses que la Navigation procure, la plûpart des Arbres, & sur tout ceux de Haute futaie, qui sont précisément ceux qui durent d'avantage, demeuroient inaltérables ; on n'y touchoit jamais, & l'on se fut peut-être fait scrupule d'en détruire la beauté.

40. Les Hommes des premiers âges pouvoient voir des Arbres nés avec le Monde, & sans doute plus forts, plus majestueux & plus durables que les autres. Il semble que ce soit de  
de

de ces Arbres là, dont la Tradition avoit perpétué le souvenir, que les Auteurs Latins ont donné ces pompeuses Descriptions. Telle est p. ex. celle d'OVIDE\*.

Stabat in his ingens, annoso robore quercus.

Una nemus.

Ou celle de PLINE LE NATURALISTE\*, parlant de la FORRET HERCINIE, respectée des Siècles, & Contemporaine du Monde: *Intacta ævis & congenita mundo.*

5°. La vénération que les Hommes des premiers âges eurent pour les Arbres; le Culte qu'ils leur rendirent ensuite; la consécration de plusieurs de ces Arbres aux Dieux; & l'idée fabuleuse que certaines Divinités habitoient sous leur écorce: tout cela dis-je atira une nouvelle attention aux Arbres, & fournit divers moïens de s'instruire, & de s'assurer de leur prodigieuse durée.

6°. Lors même que ce Culte grossier fit place à des idées plus épurées, les plantations d'Arbres dont les Temples furent environnés, & qui en étoient d'ordinaire contemporains; les Bois Sacrés, auxquels on ne touchoit jamais, & dont on pouvoit aisément savoir l'Époque, fournirent des preuves indubitables de leur durée (1).

O 4 Au

\* OVID. Metam Lib VIII.

\* PLIN. Lib. XVI. Cap. II.

(1) Je donnerai dans la suite une Dissertation particulière sur le Culte des Arbres, où l'on se convaincra plus en détail de ce que je viens de dire dans cet article.

7° Au défaut de ces secours que donnoit la superstition, l'honneur dans lequel nous voyons qu'étoient anciennement toutes les Branches de l'Agriculture, pût donner lieu à toutes les Observations utiles & curieuses, dans des Siècles plus éclairés. Le goût pour la Vie Champêtre, si chère aux premiers Habitans de la Terre, n'avoit fait que se perfectionner sous l'ancienne République de Rome, qui eut tant de sagesse & de simplicité dans ses Mœurs. Un seul trait prouvera le goût régnant de ce tems là pour l'Agriculture.

MAGON célèbre Général des *Carthaginois* dans les Guerres Puniques, avoit écrit 28. Livres \* sur cette Science. La haine des *Romains* pour cette Nation n'empêcha pas qu'il ne fût rendu un Décret du Sénat, qui en ordonnoit la Traduction ; tant l'on faisoit cas des bonnes choses, quoi quelles vinssent des Ennemis même. Preuve aussi de l'attention que l'on donnoit à tout ce qui pouvoit perfectionner une Science si utile à l'Homme, & dont on faisoit alors tant de cas.

L'usage que CATON fit d'une Figue venue en trois jours d'*Afrique* pour prouver au Sénat que l'Enemi n'étoit pas si loin des Murailles, montre bien non seulement l'adresse de ce grand Homme ; mais aussi que les objets de la Campagne étoient bien familiers aux *Romains*, pour entrer ainsi dans leurs plus graves

\* PETRUS CRINITUS de Ho. est. Discipl. Lib. IV. Cap. II.



ves délibérations. Sur le champ la 3<sup>me</sup> Guerre Punique fut déclarée & une seule Figue fut cause de la ruine de Carthage : *Unius pomii argumento eversa*, dit PLINE L'ANCIEN , en racontant cette Histoire.

Lorsqu'un certain ENICO, Helvétien, apporta de Rome dans sa Patrie quelques Fruits , avec quelque peu d'Huile & de Vin, qui n'y étoient pas encore connus , ces legers échantillons d'abondance enflamèrent ses Compatriotes ; le desir de posséder ces Trésors de la Nature , qu'ils regardoient comme les vraies Richesses , fit autant d'impression sur eux pour les porter à la Conquête de l'Italie , que la cupidité de l'Or en a fait depuis sur les Espagnols , pour les animer à la Conquête du Mexique & du Perou.

80. La Liste des Grands Hommes de l'Antiquité, qui se sont comme dévoués à l'Agriculture & à toutes les parties de la Vie Champêtre , seroit trop longue. Je nommerai seulement quelques uns des plus célèbres de ceux qui en ont fait leurs délices ; pour prouver que le goût , & l'expérience furent , pour les Anciens de cet ordre , des sources de connoissances , dont les Mœurs du Siècle nous éloignent trop aujourd'hui.

CYRUS LE JEUNE , dit XENOPHON , n'étoit pas moins curieux d'entretenir la beauté de ses Jardins , que de faire fleurir la Paix &

L'Abondance dans ses Etats. ABDOLONYME, du Sang Roial de *Sidon*, fut tiré par ALEXANDRE d'un petit Jardin qu'il cultivoit, pour devenir Roi de ce Peuple, & il eut peine à quitter un *Jardin Potager* pour une *Couronne*. Les Grecs, qui veulent avoir la gloire de tous les Arts, prétendent qu'AUGIAS, Roi d'*Elide*, fameux par les milliers de Bœufs qu'il nourissoit, ait été l'inventeur de la *stercoration*, ou de l'amendement des Terres par le fumier.

ATTILIUS semoit son Bled quand on l'apella à être Consul, & CINCINNATUS, pour être fait Dictateur, fut tiré de la Charuë. Le tems le plus brillant de la *République Romaine* a été celui où ses Chef. passoient des Occupations de la Campagne aux plus éminens Emplois.

AUGUSTE se délassoit des fatigues du Gouvernement dans les plaisirs du Jardinage.

DIOCLETIEN refuse de reprendre l'Empire, dès qu'il eut connu les douceurs de la Campagne dans son Jardin de *Salone*.

Les Empereurs de *Constantinople* cultivoient eux mêmes leurs Jardins. CONSTANTIN POGONAT fit même un Traité en Grec sur l'Agriculture, & s'en occupoit en Personne.

LUCULUS n'est pas moins connu par la magnificence de ses Jardins, que par ses belles Actions.

SCIPION L'AFRICAIN n'avoit, dit SENEQUE, qu'un petit Champ qu'il cultivoit de ses propres

pres mains. PLIN LE NATURALISTE \* dit , qu'on voioit encore de son tems des *Oliviers* entez de la main de ce Grand Homme , dans la maison de Campagne nommée *Linterninum*, qui lui avoit appartenü.

CICERON , dans son *Traité de la Vieillesse* , déploie toutes les voiles de son Eloquence , pour louer la Vie Rustique : Il dit qu'elle convient au vrai sage , & qu'il ne s'étonne point , que tant de Princes aient abdiqué le Pouvoir suprême , pour en mieux jouir.

MASSINISSA , Roi de Numidie établit des Vergers , ou il surmonta par ses soins toute la sécheresse des Terres d'*Afrique* , & tous les obstacles de la Nature: J'aime encore à mettre au rang des *Melécenes* de l'Agriculture l'aimable PLIN LE JE NE , dont la politesse , le bon goût , & l'humeur bienfaisante font le Caractère. Cet Homme Consulaire , favori d'un des plus grands & des meilleurs Princes qui aient régné , Gouverneur de la *Bithinie* , Homme de Cour , & consommé dans les affaires les plus importantes , avoit encore le loisir de s'affectionner à deux Campagnes , dont il nous donne des Descriptions \* très exactes & très curieuses. L'une étoit le LAURENTIN près d'*Ostie*. Il se donnoit le tems d'en faire lui même les arrangements , & après l'avoir si vivement dépeinte qu'on croit jouir avec lui de toutes les voluptés

ie

\* PLIN. Lib. XVII. cap. 12.

\* PLIN. Lib. H. Ep. 17.

innocentes qu'il s'y étoit menagées, il demande à son Ami GALLVS : *Ai je tort d'habiter, de fréquenter, de chérir cette charmante Retraite ? Et seriez vous assés Homme de Ville, pour n'en être pas épris comme moi. ( 1 )*

PLINE semble cependant donner la préférence à la magnifique Maison de Plaisance qu'il avoit chés les *Tusques*; comme il paroît par une Lettre ( 2 ) qu'il écrivoit à son Ami APOLLINARIÛ. Dans cette élégante Description, où il entre dans un détail de toutes les pièces de ce grand Édifice, & de toutes les beautés des Jardins, où les Eaux les plus belles, le Marbre, les délicatesses de l'Art & toutes les commodités de la Vie étoient comme prodiguées; on lui voit prendre un plaisir infini à sa Peinture: *Indulsi amori meo* ( dit-il ). Il prolonge sa Description par cent détours agréables, comme les Ruisseaux circulent dans la Prairie qu'ils semblent avoir peine de quitter. Avec quelle douceur & quelle délicatesse d'expression ne couronne-t-il pas son Ouvrage ? *Ici, dit-il, le loisir est plus entier & le repos plus profond, & plus doux. Aucun de ces devoirs qu'impose la Magistrature; nul Importun qui vienne vous arracher à votre Retraite, lorsqu'elle n'est pas assés éloignée. Tout est calme & tranquille autour de moi. Le Climat de ce País est si favorable qu'il sem-*

( 1 ) *Justis ne de Causis eum tibi videor incolere, inhabitare, diligere secessum? quem tu nimis Urbanus es, nisi concupiscis.* PLINE Lib. II. Ep. 17.

( 2 ) Lib. V. Ep. 6.

semble que l'air y soit plus pur & le Ciel plus serein que par tout ailleurs. (3) Ce hors d'œuvre ; ( car il nous le donne comme un accessoire de toutes les belles choses qu'il a décrites ) n'est-il pas là comme une riche bordure autour d'un excellent Tableau ? Ne lui prête-t-il pas de nouvelles graces ? Comment rendre cet *otium pinguius*, cet *aër liquidior* qui dit quelque chose de mieux que tout ce que nôtre Langue peut nous fournir ?

Dans un tems où les grands Hommes sembloient être les Protecteurs nés de la Science, dont je parle, il ne faut pas douter qu'on n'y fit de grand progrès, & que nombre de choses qui nous échappent ne fussent l'objet de leur attention. On n'a qu'à ouvrir les Livres des Anciens sur cette Matière, pour sentir à cet égard leur exactitude, & le détail infini de leurs recherches. Si à ces Exemples on veut en joindre quelques uns tirés de l'Asie, où sa culture a été originairement établie, nous trouverons que ça été dans cette partie du Monde qu'elle a eu son premier lustre, & son véritable Règne. C'est de là, comme nous le verrons, qu'elle s'est répandue sur toute la Terre, avec les belles choses qu'elle avoit produites.

Je

(3) Super illa quæ retuli, altius ibi otium & pinguis, eoque suavius; Nulla necessitas togæ; nemo accersitor ex proximo; placida omnia & quiescentia: quod ipsum salubritatè Regionis, ut purius cœlum, ut aër liquidior accidit, *PLIN.* Lib. 17. Ep. 6.

Je le dirai ici en passant : *L'Assirie*, qui faisoit partie de *l'Asie supérieure*, a été le premier Théâtre où l'on ait vû briller cet Art, & l'industrie qui l'a fait naître : Les *Jardins de Semiramis*, en furent & la preuve & le Chef d'œuvre. C'est de ces beaux lieux, si dignes d'être le Berceau du Genre humain, que les Fruits, les Fleurs & l'Art de les cultiver ont passé en *Perse*, en *Arménie*, dans *l'Ionie*, & dans les autres parties de *l'Asie Mineure*. HOMÈRE, qui nous donne une si belle Description des *Jardins d'Alcinoüs* (1) Roi de *Phéacie*, la tiroit sans doute de *l'Isle de Phéacie*, ou de *Corfou*, dépendante de *l'Ionie*, qui étoit la Patrie de ce Poète : Pais raffiné pour le goût & pour les plaisirs.

De *l'Assirie*, ou de *l'Asie Mineure*, ce goût passa vraisemblablement en *Afrique*, où nous trouvons le *Jardin des Hespérides*, situé en *Mauritanie*. Les beautés fabuleuses qu'on lui prête ont été imaginées sans doute pour orner seulement la vérité.

*L'Ancienne Grèce* ne paroît avoir pris de ces Pais là que ce qu'elle y trouvoit d'utile. *L'Ancienne Rome*, qui en emprunta les honnêtes amusemens, ne les porta pas comme les *Asiatiques* jusqu'à la mollesse. Chaque Nation suivit en cela son Caractère, & les Grecs & les Romains de

(1) Pomaque & Alcinoi Silvæ.

VIRG. Georg. II. v. 87.

Quid bisera Alcinoi laudem pomaria, vol quæ &c.

STAT. I. Silv. 3. 31.

de ces premiers siècles ne pensèrent, qu'à étendre les utilités de la Vie Champêtre, & les agrémens solides de leurs étairies.

Les Conquêtes de l'*Asie Mineure*, de la *Sirie*, de l'*Afrique* & de la *Grèce* donnèrent à l'*Europe*, la plupart des fruits dont elle se vante aujourd'hui; & c'est ainsi que les horreurs de la Guerre produisirent les délices de la Paix.

Je ferai à l'occasion de cet Article une Observation, qui fera presumer assez naturellement que les Hommes s'étoient transmis, de génération en génération, l'idée flateuse des biens qu'ils avoient perdus avec l'innocence. L'ÉCRITURE STE. nous dépeint le *Paradis Terrestre* comme un véritable lieu de délices, & de tout tems le terme de *Paradis* a désigné un lieu charmant, dans lequel on avoit tout à souhait. Ce mot qui est Persan désigne un Jardin, ou un lieu planté d'Arbres pour l'ornement & pour les fruits; & les anciens Asiatiques apelloient ainsi un lieu où se trouvoit une variété admirable de Plantes les plus belles & les plus fleuries, des Ombrages frais, & des Ruisseaux serpents, des Fontaines jaillissantes, un Air parfumé de l'esprit des fleurs, & des fruits exquis. Le chant des Oiseaux, qui fréquentoient ces beaux lieux, les Animaux qu'on renfermoit dans les Parcs, acheveront de nous donner l'idée que les Anciens se formoient des vraies délices, & en même tems celle du Paradis terrestre qui semble en avoir été le Modèle. STRABON décrivant

J.R.

JERICHO, dit ; *C'est là qu'étoit le Palais du Roi, & son Paradis, dans lequel croissoit le Baume.* ALEXANDRE (dit un Historien) *alla visiter le Tombeau de Cyrus dans un Paradis (1).*

Les Jardins de *Semiramus*, & ceux de *Salomon*, étoient de cèt ordre. Ce grand Prince nous dit *qu'il avoit écrit sur toutes les Plantes, depuis le Cèdre jusqu'à l'Hyssope*, & après le don extraordinaire que DIEU lui avoit fait de la sagesse, on ne sauroit affés regretter un Ouvrage, qui auroit traité avec tant de justesse des merveilles de la Nature & parlé avec tant de dignité de l'Être admirable qui en est l'Auteur.

Je conclus, de tout ce que je viens de dire, que le genre de vie simple des premiers Hommes, le goût universel de tous les anciens Peuples, pour l'Agriculture, & surtout le goût éclairé de tant d'Hommes Illustres qui en ont fait une Etude particulière, a dû en instruire plus à fond les Anciens que nous ; & que toutes ces circonstances réunies les ont mis plus à portée de connoître les divers naturels des Plantes, & leur durée.

Outre ces moiens généraux, il y en a eu de particuliers. Ainsi certains Arbres ont pû faire leurs preuves par Aêtes Publics, comme ceux que l'on désignoit pour limites ; d'autres par l'Histoire, les Régistres & les Annâles des

Vil-

[1] Voici les Observations sur l'Agriculture & le Jardinage par Mr. Angrand de Ruë neuve, Conseiller du ROI à Orléans. Paris 1712. 2. Vol.



Villes , à l'ocasion de quelque Evénement mémorable , ou de quelque fait singulier , qui s'étoit passé à son voisinage. Ainsi un Traité conclu , un Combat donné , un Homme illustre tué près d'un Arbre , un Tombeau ou un Trophée placé sous son ombre , une Cérémonie Religieuse , ou tel autre Evénement de cette nature suffisoit pour en conserver la Mémoire , & pour que la Postérité pût déterminer ou précifément , ou à peu près , le tems qu'il avoit duré. Je donnerai quelques Exemples pour vérifier mes conjectures.

Je pourrois citer le *Chêne de Mambré* , sous lequel *Abraham* cherchoit souvent la fraicheur , selon ISIDORE , ( 1 ) & couvrir ma crédulité du témoignage de ST. JEROME ( 2 ) qui parlant de ce Chêne assure que l'on voioit encore sous l'Empire de *Constans* , & jusques au tems de son Enfance , le *Terébinthe* sous lequel ABRAHAM avoit logé , dont la grandeur prouvoit assés l'antiquité , & que les *Païens* avoient en singulière vénération. ST. JEROME ( 3 ) parle encore de cet Arbre , dans son Commentaire sur *Zacharie* , & dit , *Que les Juifs pris en la Guerre de Barco-*  

P chebas

(1) ISIDOR. Lib. XVII. Cap. 7. apud. BONIFAC : Histor. Ludicr. pag. 285.

(1) Drys , i , e , Quercus Mambré , juxta Hebron , in qua usque ad aetatem infantia mea & Constantii Regis Imperium , Terebynthus monstrabatur pervetus , & annos magnitudine indicans , sub qua habitavit Abraham , Miro autem Cultu ab Ethnicis habita est &c. HIERON : in locis hebr. List. D.

(3) HIERON : in Zachar. c. 8. p. 262.

chebas par l'Empereur Hadrien furent vendus à un Pavillon d'Abraham, où il se tenoit tous les ans une foire très fréquentée. Ce qu'il n'est pas bien difficile d'accorder, dit Mr. DE TILLEMONT (1) puisque au lieu où Abraham avoit demeuré dans la Vallée de Mamré, près d'Hébron, & où il avoit reçu trois Anges, il y avoit encore dans le IV. Siècle un Arbre de Thérébinthe, que ceux du Pais disoient être là, dès la fondation du Monde. La Chronique d'Alexandrie dit de même, qu'un nombre incroyable de Juifs furent vendus au même prix que les Chevaux dans cette Foire du Thérébinthe.

Tout ce qu'on peut croire de ce récit est qu'un Thérébinthe, fort ancien & placé à peu près dans le lieu où l'on jugeoit qu'avoit campé Abraham passoit dans l'Esprit du Peuple superstitieux, pour le même Arbre sous lequel avoit été tendu le Pavillon de ce Patriarche. Si l'on ne l'entend pas de cette manière, je croirai que la Canne de Seth, que le Voyageur MANDEVILLE dit avoir vû près d'Hébron, avoit tout autant de vraisemblance.

L'Olivier Eternel, que les Athéniens se van-toient d'avoir dans leur Forteresse, & qu'ils croioient planté par MINERVE, méritoit bien que CICÉRON s'en moqua; comme il le fait dans son I. Livre des Loix. L'Olivier Sauvage que l'on montroit à Argos, & auquel les Argiens di-

[2] Mr. DE TILLEMONT. Hist. des Emper. Tome II. p. 501. &c.

disoient gravement qu'ARGUS avoit ataché la belle JO changée en Vache devoit leur attirer de pareilles railleries. Joignons y le *Plane* qu'on monroit sur le chemin d'*Apanue* en *Phrigie*, qu'*Apollon*, disoit on, avoit choisi pour y atacher le Satire *Marsius*, lorsqu'il l'écorcha. Peut être ne doit on pas mettre dans cette Classe l'*Olivier Sauvage* dont *HERCULES* avoit été couronné, & qui subsistoit encore à *Olympie*(1) du tems de *PLINE*: On s'en servoit pour les Couronnes des Jeux Olympiques, & on le conservoit religieusement. Il se pouvoit très bien, que cet Arbre étoit là depuis quelques Siècles, étant de sa nature beaucoup plus robuste que l'*Olivier franc*, qui passoit chés les Anciens pour durer 2. ou 3. Siècles. L'Exemple que j'ai donné des *Oliviers*, entés de la main de *SCIPION*, & que l'on voioit si long-tems après, en est une preuve.

En général, on peut dire que *la Vie de certains Arbres est presque infinie* (2). & rien ne prouve mieux combien ils pouvoient conserver cette vie que la duree prodigieuse de leur bois après leur mort. Le *Buis*, l'*Ebène*, le *Cyprés*, & le *Cèdre*, passoit chés les Anciens pour être sans fin: Outre ce que l'on connoit de la tiffure de leurs fibres courtes & serrées, & de cette Seve aromatique onctueuse, qui

P 2 les

(1) *PLIN.* Lib: XVI: r Cap. 44. de *Ætat*: *Arbor.*

(2) *Vita Arborum quarundam æterna creditur potest.*  
*PLIN.* *Ibid.*

les défend de l'impression de l'Air, & qui est par son amertume un poison pour les Insectes, les Anciens étoient fondés à le dire par l'épreuve remarquable qu'ils en avoient faite dans le *Temple de DIANE à Ephèse* (3) Ce Temple fut achevé au bout de CCXX. ans aux dépens de toute l'*Asie*. Les Poutres du Toit étoient de Cèdre, les Portes de Ciprès, & la Statue de *Diane* étoit d'Ebène. Ce Temple fut rebati sept fois; sans que le bois dont il étoit construit se trouva jamais altéré.

Le Simulachre de bois de VE-JUPITER (4) dédié l'an DLI. de Rome, étoit encore très bien conservé du tems de PLINE. Le fameux Temple d'APOLLON à *Utique*, bati des Cèdres de Numidie, en même tems que la Ville, subsistoit encore MCLXXXVIII. ans après sa fondation. Le Temple de *Diane*, qu'on voioit à *Sagunte*, avoit été consacré CC. ans avant la Guerre de Troies. Sa Charpente étoit de Génèvre, & l'on fait que les bois odorans sont d'une plus longue durée que tout autre. Aussi SALOMON \* fit il la Charpente du magnifique Temple de Jerusalem de bois de Cèdre

(3) Buxum maximè æternam putant, Ebenum, & Cupressum, Cedrumque, claro de omnibus materiis Judicio, in Templo Ephesiz Dianæ: IBID.

(4) VE JOVE étoit une Divinité malfaisante ou un mauvais Génie que le Païens cherchoient à apaiser par des Sacrifices. AULU-GELLE 5-12.

\* L. ROIS VL 23.

dre & les Chérubins de bois d'Olivier revêtu d'Or.

L'on aura pas de peine à croire que des Arbres de cette espèce ne soient plus propres à résister au tems, & à proportion tous les Arbres qui leur ressemblent. Ainsi les Cèdres du *Mont Liban*, dont HENRI MAWNDRELL (1) fait la Description pourroient bien être là, dès les tems d'HIRAM, ou du moins dès un très grand nombre de Siècles. Ce Voyageur Chapelain de la Façture Angloise à *Alep*, & d'une probité connue, nous dit, *Que ces Arbres admirables croissent dans les Neiges, proche du Sommêt du LABENON..... qu'on y en trouve de fort vieux, & d'une grandeur prodigieuse... & qu'il en mesura un qui avoit 36. pieds, & 6. pouces de tour, & cent 11. pieds de circonférence dans son branchage. Sa Tige étoit divisée en cinq parties, chacune desquelles étoit égale à un gros Arbre; & cet Arbre se portoit néanmoins très bien.* Trois circonstances prouvent que cèt Arbre ne pouvoit qu'avoir crû d'une manière très lente. 1. Sa situation dans le sommêt aride d'une Montagne. 2. Les Neiges, qui l'environnoient ordinairement. 3. La dureté naturelle de son bois. Ces mêmes raisons en rendoient le dépérissement aussi lent à proportion; & assurément il faloit une multitude

P 3 de

(1) Voyage d'Alep à Jerusalem, fait en 1697. &c. Utrecht 1705.

de de Siècles pour produire cette infinité de petits Cercles, très souvent imperceptibles, qui se forment chaque année, & dont il falloit une si grande quantité pour aller jusques à 12. pieds & deux pouces de Diamètre. Si après qu'un Arbre pareil avoit atteint toute sa perfection, il pouvoit, comme il est très apparent, subsister durant plusieurs Siècles dans cet état, & qu'il en falût à peu près autant pour le faire dépérir qu'il en avoit salut pour le faire croître, sa durée se trouveroit peut être de quelques milliers d'années.

Ces Observations justifient assés le Discours de PLINE. Passons à d'autres Arbres & à d'autres preuves.

Le *Chêne* est d'une nature à durer beaucoup, & il n'y a point de comparaison encore, entre la dureté du *Chêne ordinaire* & celle du *Chêne vert* qu'on appelle *Yeuse*; de sorte qu'on ne sera pas surpris qu'il dure beaucoup d'avantage.

En voici un Exemple bien remarquable. PLINE dit qu'on voioit au *Vatican* un de ces Chênes que les Latins apelloient *Ilex*, plus ancien que *Rome*, portant une Inscription en bronze, écrite en *Caractères Etrusques*, qui témoignoit que cet Arbre étoit sacré dans le tems de cette ancienne Inscription.

A *Tibur*, Ville de beaucoup plus ancienne que *Rome*, on montroit 3. Chênes (*Hices*)  
plus

plus anciens que *Tiburtus* son Fondateur : *Apud quas*, (dit PLINE Liv. XVI. C. 44.) *inauguratus traditur*. Ce *Tiburtus* étoit fils d'*Amphiarans* ; qui mourut devant *Thèbes*, environ un Siècle avant la *Guerre de Troïes*. Il est vrai que BAYLE, au mot *Amphilocus*, regarde cela comme un Conte, doutant très fort que ces Arbres eussent duré jusques au tems de *Vespasien* : Mais un simple doute n'est pas une preuve ; & il ne paroît pas que ce Savant Homme ait tourné ses réflexions sur les Raisons Phisiques, qui établissent la possibilité de cette durée.

Il y avoit un *Lotos* dans la Cour de LUCINE, [*in Lucina Areâ.*] Cette Cour avoit été construite l'An CCCLXIX. de Rome, & le *Lotos* étoit indubitablement plus ancien. Cet Arbre, moins robuste cependant que bien d'autres subsistoit CCCCL. ans après. Un autre *Lotos* planté *in Vulcanali* passoit pour Contemporain de Rome selon MASSURIUS. Ce lieu aiant été consacré par ROMULUS en mémoire d'une Victoire. Ses racines perçoient jusques au *Forum Cæsaris*.

Un *Ciprés* de la même date, planté près du *Lotos*, tomba seulement en ruine du tems de Néron.

On entretenoit un *Figuier* dans la Place du Marché : *In foro aq Comitio Romæ*, en mémoi-

re de REMUS & ROMULUS, trouvés sous un Figuier où une Louve les allaitait. Ainsi (dit PLINE) (1) ce Figuier venu de lui même, vit dans le lieu où les premiers fondemens de Rome furent jettés; fondemens affermis par la Vertu, la Pieté & la Mort glorieuse de CURTIUS.

Les deux Mirthes, si fameux à Rome, plantés devant le Palais du Quirinus méritent que j'en fasse une mention particulière. L'un étoit Patricien, l'autre Plébéien. Leur vigueur ou leur décadence suivoient, disent les Auteurs Latins, la diverse fortune de ces deux Partis. &c.

On voioit à *Linterninum*, Campagne de Scipion l'Africain, un autre Mirthe d'une grandeur extraordinaire. Il croissoit sur une Grote où l'on disoit qu'un Dragon gardoit ses Manes.

L'Olivier Sauvage, planté dans la place du Marché de *Mégare*, avoit un titre bien singulier d'antiquité. Quelques Soldats aiant appendu leurs Armes dans sa cavité, en manière de Trophée, l'Ecorce recouvrit insensiblement cette ouverture. Dans la suite l'Oracle étant consulté sur le tems de la ruine de cette Ville, il fut répondu, *que ce seroit lorsque*

(1) Eadem fortuito fatu vivit in medio fôro, quô sedentia imperii fundamenta. . . . Curtius maximis bonis, hoc est, virtute ac pietate, ac morte præclara expleverat. PLIN. Lib. XV. Cap. 20.



que l'Arbre enfanteroit des Armes. Cet Arbre vint enfin à tomber & découvrit les Casques & les Armes qu'il renfermoit dans son sein.

Le *Plane* étoit l'un des Arbres stériles le plus estimé, acause de son ombrage, & il étoit en tel honneur à Rome, qu'on l'arrosoit de Vin, ou pour en fortifier les fibres, ou pour en hâter l'accroissement. Il y en avoit un *Athènes* dans la Promenade de l'Académie haut de XXXVI. Coudées. Un autre célèbre dans la *Licie* formoit dans son tronc une Caverne de 81. pieds de profondeur, dans laquelle *Licinius Mutianus* Légat dans cette Province, donna un festin, où 18. Personnes furent très commodément assises à Table, outre les Domestiques & l'atir. Il nécessaire pour leur service. Celui de Gortine en *Crète* étoit célèbre dans les Monumens publics Grecs & Latins. Son feuillage ne tomboit jamais, & la Fable débitoit que JUPITER avoit joui de la belle EUROPE sous son ombrage.

Le LARIX espèce de Pin résineux, qui fut exposé à ROME, sur le Pont de la *Narmachie*, dès les tems de TIBERE jusques à ceux de NERON, long de CXX. pieds ne pouvoit être que d'une grande ancienneté. \* C'étoit la plus grande Plante qui eut été vue à Rome.

TACITE dit que les *Germaines* navigeoient dans

\* PLIN. Lib. >VI. Cap. 40.

dans des Troncs creusés, qui pouvoient contenir 30. Hommes.

Tous ces faits nous prouvent.

1. Que dans ces tems il y avoit des Arbres d'une très grande Antiquité.

2. Que le goût universel des Hommes de ce tems là, pour toutes les Parties de l'Agriculture, leur atiroit une attention beaucoup plus grande & peut être plus éclairée qu'aujourd'hui.

3. Que le soin de consacrer les Epoques des Evénemens & des Fondations, par des Monumens de divers genres, fournissoient alors des facilités pour conserver la date de divers Arbres, qui servent de preuve à tous les autres.

4. Que la superstition aidoit beaucoup à en fixer & à en perpétuer le souvenir.

C'est à nous à dépouiller ce que l'*Histoire ancienne* nous en débite, de ce que la crédulité y a mêlé de fabuleux, & qui ne nous empêche pas de nous convaincre que les Arbres sont d'une plus grande durée que l'on ne croit d'ordinaire, vû que nous en avons des preuves historiques en assez grand nombre.

Lausanne Mr. . . . . .





L E

## CARACTÈRE DE LUCINDE

O U

## DE LA FEMME DISSIPEE.

**I**L n'y a que quelques Années que LUCINDE étoit peu connue ; mais fort estimée du petit Cercle où elle se renfermoit. Sa douceur & son Esprit, qui relevoient sa beauté, la rendoient une très aimable Personne. Mais depuis qu'elle s'est mariée richement, elle a manifesté son véritable Caractère, qu'elle avoit su déguiser. Son antipathie pour le travail est extrême, & elle ne se croit née que pour se parer & se divertir. Elle est la Croix de son Epoux, la Marâtre de ses Enfans, qu'elle néglige, le Fléau de ses Domestiques, dont elle n'est jamais contente, & le mépris de ceux qu'elle accable de ses Visites importunes.

Comme elle ne se couche qu'après s'être assurée une partie de plaisir pour le lendemain, elle n'ouvre pas plutôt les yeux qu'elle y pense, & toute la matinée se passe à s'y préparer. Les lectures sérieuses & les actes de dévotion tranchent trop avec son amour pour le plaisir,  
pour

pour qu'elle s'en occupe. Les Pièces de Théâtre, les Romans forment toute sa Bibliothèque, & servent à charmer ses ennuis, dans ces momens où elle est contrainte de garder la Chambre, qu'elle regarde comme une Prison.

Combien de tems ne donne t'elle pas à sa parure? Elle croit que c'est trop peu que de s'habiller proprement & modestement, conformément & à son rang & à son âge, elle veut briller. Ses Habits ne lui plaisent qu'autant qu'ils sont riches, éclatans, & qu'ils forment de toute la Personne un très grand volume. Elle s'imagine que son mérite s'augmente à proportion qu'elle étend la circonférence de ses vastes *Paniers*.

Autant qu'elle est négligente à se rendre à l'Eglise, où tout lui paroît ennuyeux, autant se pique t'elle d'être la première dans les sociétés de jeu & de plaisir, où son cœur la devance. Là, la joie brille sur son visage & elle fait assés sentir qu'elle est dans son centre. Toute l'après dinée ne lui paroît qu'un moment & elle ne se retire que le plus tard qu'elle peut. Quoi qu'elle ne soit pas débauchée, elle aime les intrigues. Elle est trop ennemie de la réflexion pour ne pas desirer que les amusemens se succèdent. Une Partie de plaisir rompue, la chagrine plus que la Maladie de son Epoux que le désordre de son Domestique, & que la Mort d'un de ses Enfans. Elle voudroit que  
toute

toute l'Année, que toute sa Vie, ne fut qu'un Cercle perpétuel de Bals, de Comédies, de Festins & de Promenades. Elle se met si peu en peine de ce qui se passe dans sa Famille qu'elle y paroît étrangere. Pourvû qu'elle fournisse à ses plaisirs, elle se soucie peu de l'éducation de ses Filles, du bon état des Affaires de son Mari, & de la mauvaise œconomie de ses Domestiques, qui la volent. Tous les avis que son Epoux lui donne lui paroissent des insultes, & il faut qu'il lui lache la bride s'il n'aime mieux l'entendre gronder, & se livrer à de plus grands excès.

*Lucinde* avoit une Amie de mérite, qui gémissant de la voir si dissipée, & totalement livrée à la bagatelle, résolut de rompre avec elle si après un dernier Avis, elle refusoit d'en profiter. AME'LIE, c'étoit le nom de cette généreuse Amie se rendit un jour chés *Lucinde*, bien résolue de lui parler à cœur ouvert.

*C'est avec douleur, Ma chère Lucinde, lui dit-elle, que je me vois forcée de vous tenir un langage qui vous fera peut être de la peine, & qui m'en cause infiniment. Vous savez quelle est ma tendresse pour vous, elle ne peut être ni plus vive, ni plus sincère. Si je vous aimois moins, votre réputation, le bon état de votre Famille, & votre salut ne me tiendroient pas autant à cœur qu'ils le font. Je ne puis entendre ce que le Public dit de vous, sans en*  
être

être vivement pénétrée. Tout le monde trouve que pour une Mère de Famille vous êtes de beaucoup trop dissipée ; que vous perdez de vue l'économie de votre Maison, & le soin de l'éducation de vos chers Enfans ; qu'à peine on peut vous trouver chez vous si ce n'est dans ces jours où vos sociétés s'y vendent ; que vos mains ne s'occupent jamais de travail, & que vous courez de partie en partie. Je ne suis pas votre Régente, mais votre Amie. Vous me faites l'honneur de m'aimer & vous suivez jusqu'à quel point je vous aime. Au nom de cette Amitié, je vous en conjure, ma chère Lucinde, diminuez vos distractions, & donnez plus de tems à tout ce à quoi votre qualité de Chrétienne & de Mère vous appellent. Je ne veux pas que vous viviez comme une Recluse, mais que vos divertissemens soient plus modérés, moins fréquens, & qu'ils ne heurtent aucun de vos devoirs.

Lucinde écoutoit ce sage Discours avec affés d'impatience. Elle palit, elle rougit, elle versa quelques larmes, que le dépit lui arracha, & rompit enfin le silence.

Amelie, je suis sensible aux témoignages de votre Amitié. Je vous loue de ce que vous n'avez parlé avec tant de franchise, & je vai vous répondre sans dissimulation.

Je sai tout ce que l'on dit de moi, & que la maligne envie empoisonne toutes mes démarches ; mais je ne suis pas l'Esclave de l'opinion.

Pa

J'ai fait mon plan, & je veux le suivre. Je ne me suis pas mariée pour être clouée dans la Maison, & pour être asservie, à un Epoux & à une Famille. A vingt-cinq ans, on ne vit pas en Anachorète. Et quoi de plus naturel que de s'occuper de ce qui donne du plaisir ? Chaque âge a ses occupations. Je ne suis point encore arrivée à celui où une Femme se renferme pour vaquer à tout le détail ennuyeux d'un grand Ménage. Soiez tranquille sur mon compte. Le tems me rendra-telle que vous me souhaités aujourd'hui, sans que mes Amis se donnent, à cet égard, des peines inutiles.

Hé bien ! dit Amélie, puisque malgré mon attente vous prenez le parti que je vous déconseillois, dans les vues les plus pures, il est tems que je prenne le mien. Nos inclinations sont trop différentes pour vivre dans une Union étroite. J'attendrai ce tems que vous vous êtes fixé pour vous corriger. Puissiez vous le voir & en profiter !

## MAXIMES ET REFLEXIONS

### Sur le Caractère de LUCINDE.

1. LA Vie dissipée n'est pas une Vie oisive, mais une Vie inutile.

2. L'Âme dissipée se fatigue ; elle se donne mille soins ; mais elle ne pense jamais,

ou très rarement à sa véritable tâche.

3. Les Mois s'écoulent, les Années s'accumulent, sans que la Personne dissipée se perfectionne, ni se rende utile à autrui.

4. Demandés à *Lucinde* ce qu'elle a fait depuis dix ans qu'elle est mariée. Elle s'est parée, elle s'est divertie, elle a lu les Livres du tems, elle a noué plusieurs intrigues : Et que lui reste t'il de tout ce travail ?

5. Ou SALOMON s'est trompé, en décrivant la Femme laborieuse & vertueuse, ou *Lucinde* manque de Vertu.

6. La dissipation a sa source dans l'amour du plaisir, & dans la haine du travail.

7. Acoutumer de bonne heure les jeunes Gens à la frugalité, à la modestie, à la retraite, au travail, c'est les mettre à couvert de la dissipation.

8. L'on donne des Tuteurs à ceux qui ne savent pas œconomiser leur bien; pourquoi n'en donne-t-on point à ceux qui ne savent pas mettre à profit leur tems ?

9. L'Avarice fait que l'Homme travaille trop; l'Amour du plaisir fait que l'Homme ne travaille point.

10. L'Homme dissipé est un séducteur. Il n'oublie rien pour inspirer son goût, pour se faire des Amis de plaisir; il ne peut vivre seul.

11. Tant de débauches, tant d'extravagances,  
tant



tant de jeux qui troublent & qui ruinent les Familles, sont le fruit de la dissipation.

12. Les Etats où l'oïveté étoit punie ; étoient ils trop rigides & mal gouvernés ?

13. *Lucinde* paroît n'avoit jamais pensé sérieusement, qu'elle ne se doit pas l'existence, & qu'il est un DIEU qui la voit, & à qui elle rendra compte de sa conduite.

14. Si l'Homme étoit né sans intelligence ; sans talens, il ne seroit tenu à rien ; mais il n'y a Personne qui n'ait reçu quelque talent qu'il doit faire valoir.

15. La Jeunesse, *dit-on*, est l'âge du plaisir ; & ne seroit ce point la raison pourquoi tant de Femmes se piquent d'être toujours jeunes ?

16. S'il y a un âge où l'on n'est point soumis aux Loix de DIEU, il y a un âge où l'on peut être dissipé ; qu'on me le marque.

17. Les Dames de qualité, celles qui sont riches, s'imaginent, pour l'ordinaire, qu'il est beau de demeurer sans rien faire, & de se borner au soin de leur Personne. L'Épouse de **GUILLAUME III.** étoit-elle de qualité ? Étoit-elle riche ? Au moins elle étoit laborieuse & pénétrée des Vérités de la Religion.

18. Comment une Mère dissipée peut-elle censurer la fainéantise de ses Enfans, & leur amour pour le plaisir ? Et si elle leur permet

Q

toit ;

tout n'en sera t'elle pas finalement la Victime ?

19. Il y a bien de la différence entreprendre quelque délassément honnête à la suite d'un travail légitime, & se livrer à une vie dissipée. Le premier est une suite de l'infirmité humaine ; le second procède d'un Esprit lâche & d'un Cœur éfeminé. Le premier repare les forces ; & le second les détruit.

20. Que répondront les Mères dissipées à des Enfans qui leur diront, qu'ils ne se font perdus, que pour les avoir imitées ?

21. Quiconque cherche trop ses aises dans la Jeunesse, court risque d'être apelé à une vie dure, sur la fin de ses jours.

22. Les *Dissipés* sont assés insensés pour croire qu'on leur envie leur bonheur l'orsqu'on leur conseille une sage retraite, & une honnête occupation.



## R E F L E X I O N S.

*Proposées aux Mattres, & à leurs Supérieurs,  
sur la Manière d'enseigner le Latin,  
& le Grec.*

I. **I**L me semble qu'il n'est pas si avantageux aux Enfans de leur faire expliquer un *Auteur Classique* tout entier, qu'il le seroit de leur faire expliquer & apprendre par cœur, un Recueil de Sentences, tirées de ces *Auteurs*

teurs au nombre desquelles je mets certains Morceaux sententieux, qui, à la vérité, sont longs, mais d'autant plus propres à exercer la Mémoire.

1. On leur enseigneroit aussi bien la Langue de ce Recueil, par le leur faire expliquer, que par leur faire expliquer un Auteur entier. Et ces Sentences, étant de plus apprises par cœur, auroient cet avantage sur la simple explication de cet Auteur, qu'elles seroient, dans leur Esprit, tout autant de Modèles permanens de la Langue qu'on leur enseigne.

2. Les Sentences dont il s'agit prêchent le Bon sens & la Vertu, & une Vertu qui peut piquer d'honneur un Chrétien qui la voit prêchée par un Païen. De plus, elles sont souvent énoncées d'une manière pleine de poids, ou de feu, & toujours dans des Langues qui ont quelque chose d'imposant, sur tout pour les Enfans. J'ajoute, que les Sentences de ces Anciens aiant presque reçu force de Loi, elles sont l'une des choses qu'il soit le plus permis de citer, & que, par là, il soit le plus à propos de retenir. Et je conclus, qu'à Volume égal, le Recueil dont je parle pourroit contenir, à la lettre, cent fois plus de choses utiles, que l'Auteur qu'on fait expliquer.

3. Comme il n'y a qu'un petit nombre d'Enfans qui aient une Mémoire très heureuse, & que d'ailleurs, en cherchant le sens des Au-

teurs qu'ils lisent , & la manière de le rendre , ils ne peuvent gueres tourner leur attention sur les choses mêmes , il arrivera d'ordinaire que par la lecture qu'ils auront fait de plusieurs Auteurs , ils auront moins retenu , qu'ils n'eussent fait par un certain nombre de Sentences qu'on leur eût gravé dans la Mémoire.

4. Ne vaudroit-il pas mieux que la Mémoire s'exerçat par des Sentences , dont on pourroit se souvenir & retenir toute sa vie , que par des Morceaux qui ne sont appris que pour être oubliés ; puisque quand ils seroient aussi courts qu'ils sont longs , ils seroient toujours trop peu intéressants pour prendre la peine de se les répéter à soi même , & encore plus pour oser les repéter aux autres , après les avoir une fois récité aux Maîtres , qui ont ordonné de les apprendre ?

II. Il me semble encore que , pour donner aux Enfans le plaisir de la diversité , & pour joindre les Exemples aux Préceptes , il faudroit aussi leur faire expliquer un Recueil de Morceaux d'Histoire , tirés de même des Auteurs Classiques. Mais il suffit d'indiquer cét article , puisqu'il a été manié par un Homme comme Mr. ROLLIN , dans sa *Manière d'enseigner & d'étudier les Belles Lettres*.

Il est vrai qu'il faudroit que ces deux sortes de Collections fussent bien faites , & que , par

conséquent, elles partissent d'un Home de bon sens, & de bon goût. Mais, supposé qu'il ne s'en soit point publié de pareilles, un Maître pourroit supléer à ce besoin de ses E-lèves, par des Collections privées qu'il, extrairait, ou des Originaux, ou de celles là même qui sont mal faites,

Si les Connoisseurs savent que le Public en ait déjà quelques bonnes, ils sont priés ici de les lui indiquer, ou de lui en faire eux mêmes de telles, s'ils savent qu'il n'en ait encore que de mauvaises,

*Neuchâtel Mr. \* \* \* \**



EXTRAIT d'une Lettre écrite à Mr. \*\*\*  
à Bâle, concernant Mr. le Professeur G R Y-  
N E U S.

M O N S I E U R.

**J**E ne suis pas surpris que l'Article de notre *Journal* du Mois de Décembre de l'Année dernière, qui annonçoit la Nomination de Monsieur GRYNEUS à la Chaire de Théologie, vous ait paru défectueux. Mrs. nos Editeurs m'invitèrent à le faire dans

un tems où j'étois occupé, & dépourvû des Monumens qui font connoître l'Illustre Famille que cette Election a fait rentrer dans vôte Université. J'aurois dû même naturellement faire des excuses à ce nouveau Professeur, de ce que j'osois donner avec tant de précipitation ce qui auroit pû paroître en meilleure forme, & avec plus d'étendue le Mois suivant, à l'aide des lumières qui me seroient venues de Bâle.

Je sais que Mr. *Gryneus* a toutes les qualités de l'Esprit & du Cœur qu'une Chaire de Théologie peut demander, & ce que j'ai inséré dans l'Article en question est beaucoup au dessous de ce que je pense.

Ce Savant est en état par lui même, & par les liaisons qu'il a avec le grand Mr. FREY, son Illustre Collegue, de favoriser le dessein de ceux qui travaillent dans des Académies Voisines à une nouvelle Version du V. TESTAMENT. L'*Hebreu* & l'*Arabe* qui lui sont si familiers, l'*Histoire Sacrée* qu'il possède si bien, & les Remarques qu'il aura faites pendant son Vicariat dans la Profession de la Langue Hébraïque, peuvent contribuer beaucoup à cette pieuse entr. prise, si l'état de sa santé n'y met point obstacle.

Les Thèses que Mr *Gryneus* soutint en 1733. pour la Chaire d'Hébreu, qui étoit vacante, quoi qu'elles ne soient qu'un petit Echantillon

chantillon de ce qu'il auroit pû donner, font voir de quel secours peut être la connoissance de l'*Arabe* aux Interprètes de l'Écriture : Quelques mots d'un Historien de la Vie de *Tamerlan* l'ont mis en état de comprendre des Passages de *Job*, du *Pentateuque*, des *Pseaumes* & d'*Ezechiel*, que nos Traducteurs n'ont pû éclaircir, faute de ces secours. Outre la connoissance des Langues Orientales, ce Professeur fait si bien concilier les Articles controversés parmi nous, en conservant les droits respectif. de la *Verité* & de la *Charité*; sa *Probité* sa *Bonne foi* & sa *Pieté*, sont si bien établies, que les Théologiens des différens Partis pourront recevoir avec une égale confiance, les Interprétations de l'Écriture qui viendront de lui. Je vous prie, *Monsieur*, de faire trouver bon à Mr. *Gryneus*, qu'en rendant public cet Extrait de ma Lettre, je découvre à mes Compatriotes une source où ils pourront puiser des lumières & de grands secours pour l'exécution d'un projet, qui ne sauroit être plus louable, & à la reussite duquel nous devons tous prendre un grand intérêt . . . . J'ai l'honneur d'être &c.

P. C\*\*\*\*\*.

Neuchâtel ce 7. *Ministre du St. Evangile.*  
Mars 1738.





## R E F L E X I O N S

E T

P E N S E E S D I V E R S E S .

I.

ON a raison de dire que l'Histoire est une excellente Ecole. On y trouve effectivement les plus beaux Modèles de Vertu , & es plus grands exemples de Générosité & d'Amour de la Patrie. Un Trait remarquable nous prouve cette Vérité. CALLISTRATE fut banni d'*Athènes* , & il le fut injustement. Chez les *Athéniens* l'Innocence ne mettoit pas toujours à couvert de la peine que mérite le Crime ; mais ce Peuple , qui se laissoit prévenir assés facilement contre les Citoyens les plus distingués , avoit trop de Lumières & d'Equité , pour persister dans son Injustice ; *Callistrate* fut rapellé , & quatre Vers d'EURIPIDE , prononces en Public , avec beaucoup de force & de véhémence , produisirent cet heureux éfet : En voici la Traduction :

Les Arrêts Souverains , sont des Arrêts augustes ;  
 Mais les Loix ne sont Loix , qu'autant qu'elles sont justes ;  
 Il est d'un Peuple sage autant que généreux ,  
 De supprimer des Loix , qui font des Malheureux.

Les Amis de *Callistrate* , & sur tout *Euripide* ;  
 se



se félicitoient d'avoir obtenu un Décret , qui rendoit à la Patrie un grand Capitaine & un Citoyen très affectionné : Ils pressoient *Callistrate* de revenir. Mais la Cabale , qui l'avoit fait exiler , s'oposoit à son retour ; & quoi qu'elle ne fut pas la plus forte , elle étoit cependant à redouter. *Callistrate* , informé de tous ces obstacles , craignit que sa présence ne produisît dans *Athènes* une Guerre Civile. Il aimoit trop sa Patrie , pour l'exposer aux horreurs qui en sont les suites : ainsi il préfera un Bannissement honorable à une réparation juste , à la vérité , mais qui pouvoit amener les plus tristes Evénemens.

*RUTILIUS* , distingué parmi les *Romains* , eut , à peu près , le même sort que *Callistrate* , & refusa comme lui de revenir dans sa Patrie. Ceux qui lui apportèrent l'Arrêt de son rappel , le trouvèrent occupé à cultiver son petit Jardin , & jouissant , dans un Age avancé , de cette vigueur que donnent l'exercice & la tranquillité. Comparés , dit-il à ces Amis , le calme qui règne dans ce séjour , avec le bruit & le tumulte de Rome ; voies ces Arbres que j'ai planté de mes mains , & qui semblent en reconnaissance me présenter leurs fruits & leur ombra-ge ; voies ces petits Ruisseaux , qui suffisent à me désalterer : me conseilleries vous de quitter tous ces avantages , pour m'exposer à l'inconstance & aux caprices d'un Peuple gâté par l'adulation de  
ses

*ses Flateurs ? Convient il à une Homme, qui est échappé aux horreurs de la Tempête, de s'exposer à de nouveaux Orages ? Si je vois le fier Gaulois s'approcher des Murs sacrés du Capitole, si je vois le cruel ANNIBAL faire trembler l'Italie, & saccager le Terroir de Rome, c'est alors que je volerois au secours de ma Patrie. Un Romain seroit indigne de l'être s'il ne préféroit Rome à son bonheur & à sa Vie. Mais aujourd'hui que l'Ennemi est loin de nos Portes, & que nous goûtons les douceurs de la Paix laissez moi jouir ici de mon loisir, & d'une véritable liberté. Ici la Nature ne doit rien à l'Art ; elle est belle de sa propre beauté ; nous admirons la DIVINITE' dans ses Ouvrages, & nous nous étudions nous mêmes. Ici les Préjugés se dissipent, les Passions se taisent, & les Dieux seuls sont écoutés. Je vous prie, ajouta-t'il, de remercier le Sénat du Décret qu'il vient de prononcer en ma faveur : Dites lui que je ne desire, ni l'Or, ni les Dignités, & que je me borne à faire ici des Vaux pour la prospérité de la REPUBLIQUE.*

## I I

L'Etat, dit un grand Jurisconsulte, est un Corps parfait de Personnes libres, qui se sont jointes ensemble, pour jouir paisiblement de leurs droits, & pour leur utilité commune. Selon cette idée, que doit-on penser de ceux qui rapportent tout à leur propre intérêt, qui  
font

font taire les Loix ; ou qui les plient à leur gré ? Que doit-on penser d'ACHILLE , qu'HORACE représente comme un Guerrier farouche , qui prétendoit que les Loix n'étoient pas faites pour lui ; ou de MARIUS , qui disoit que le bruit des Armes l'empêchoit d'entendre les Loix ? L'Empereur TRAIAN pensoit bien différemment , lui qui dit au Capitaine de la Garde Prétorienne , en lui remettant une Epée : *Si je gouverne en bon Prince , & selon les Règles de la Justice , servés vous en pour moi , sinon contre moi.* GROTIUS remarque sur ce sujet , *qu'un Citoyen , qui pour son avantage présent viole le Droit Civil de son Pays , s'ave par là le fondement de son interet perpetuel , & en meme tems celui de ses Descendants.* Il ajoute ; *qu'un Peuple qui enfraint le Droit de la Nature & des Gens , renverse le Rempart de la Tranquilité publique , & fait de la Societé un pur brigandage.*

## I I I

On ne sauroit guères faire des Romains un plus bel Eloge que celui qu'en fait CICERON , lors qu'il dit : *Qu'ils étoient les Protecteurs & non les Maitres de leurs Alliez.* A quoi on pourroit ajouter ce que dit sur le même sujet SCIPION L'AFRICAIN : *Le Peuple Romain aime mieux attacher les Hommes à soi par les bienfaits que par la crainte de sa puissance : Il aime mieux avoir les Nations Etrangères jointes à lui par la Protection*  
qu'il

qu'il leur accorde, & par l'Alliance qu'il fait avec elles, que de les tenir soumises à son Empire par un triste Esclavage.

## I V.

Le Peuple imite quelque fois ces Païens, qui adoroient leur propre Ouvrage: Aujourd'hui il comble un Homme, d'honneurs & de dignités; Demain il renverse l'Idole qu'il avoit élevé: Aujourd'hui il en fait un Dieu; Demain il en fait sa Victime.

## V.

Il y a des circonstances délicates où la bonne Politique exige que l'on tolère le Mal que l'on ne sauroit empêcher. Ce seroit commettre les Loix & l'Autorité du Magistrat, que d'en faire usage en certains cas. Oposés une Digue à un Torrent rapide & impétueux, vous ne faites que redoubler sa violence. Pratiques lui au contraire un libre passage, le Torrent est bientôt écouté, & le Terrain demeure à sec. Il en est ainsi des Maux, dont je veux parler.

## V I.

Rien n'atache plus le Peuple au Gouvernement, que l'assurance qu'il a d'être aimé de son Magistrat. L'Autorité de ceux qui gouvernent n'est jamais plus affermie, que lors qu'elle est fondée sur l'affection des Citoïens. Un Gouvernement doux & équitable fait fleurir les Arts & les

le Sciences , à l'ombre de la Paix. La crainte des peines ne sauroit faire que des Esclaves. Une liberté légitime fait seule des Citoyens fidèles & courageux. Si la Tirannie rend les Sociétés odieuses à ceux qui les composent , l'Anarchie les détruit : Il n'y a qu'un sage équilibre entre ces deux extrémités , qui rende les Peuples véritablement heureux.

V I I.

Etablisés dans un Etat l'Ordre & la Subordination , vous verrez les Arts & les Sciences fleurir à l'abri des Loix. Que le Peuple soit aimé du Magistrat qu'il respecte , l'Union des Membres fera la force du Corps entier. C'est ainsi que les Grecs unis , repoussèrent des Barbares , qui prétendoient subjuguier la Grèce , & la couvrir de leurs Bataillons : C'est ainsi que les Suisses maintinrent leur liberté & triomphèrent de leurs Ennemis. Mais si l'Orgueil des Grands renverie les Loix d'une Nation , s'il usurpe les Droits du Peuple , si l'Amour de la Liberté dégénère en licence , si l'égalité poussée à l'excès produit l'Anarchie ; bientôt une telle Nation disparoit de dessus la Terre , l'Ennemi est dans son sein , elle se détruit d'elle même , on ne voit plus que des ruines ; tristes Monumens des divisions & des fureurs intestines.

## V I I I.

Quand le Peuple ne seroit pas aussi foible qu'il l'est , on auroit tout à craindre de son goût pour le changement. Il se déclare présentement toujours pour le Parti victorieux. Les Meurtriers de CESAR auroient été adorés à Rome , s'ils avoient vaincu AUCUSTE & MARC-ANTOINE. Aussi un de nos Grands Poètes \* met dans la bouche de BRUTUS ces deux Vers.

Où , je connois le Peuple , on le voit dans un jour ,  
Passer subitement de la Haine à l'Amour.

## I X.

On raporte que Mr. DE TURENNE s'oublioit parfaitement lui même , dans le récit qu'il faisoit des Villes qu'il avoit prises & des Batailles qu'il avoit gagnées. Il prenoit plaisir à louer les Soldats & les Officiers ; il n'oublioit que le Général qui les avoit fait mouvoir & dirigé les mouvemens de l'Armée. Les Grands Hommes se ressemblent par quelque endroit , & ils ont un rapport , qui leur est commun. CESAR , dans ses *Commentaires* , conserve une simplicité admirable , en narrant les Evénemens les plus importans : Il éloigne tout ce qui peut sentir l'Orgueil & l'ostentation. Le Vainqueur des *Gaules* , de l'*Italie* , & pour dire quelque chose

se de plus , le Vainqueur de *ROMPE'E* est caché sous un Historien , qui narre des faits , sans chercher à les embélir. C'est que la véritable Valeur n'a rien de vain , ni de fanfaron : Le merveilleux n'étonne point les Grands Hommes: Ils sont nés ce qu'ils sont , & la Grandeur leur est comme naturelle.

X.

Les difficultés sont pour un bon Esprit un Aiguillon , qui excite son émulation , & l'anime au travail. Ce qui auroit arrêté un Philosophe ordinaire n'étoit pas capable d'arrêter *DESCARTES* ou *NEWTON*. Les Génies Supérieurs ont assez de force pour franchir les plus grands obstacles : Ils tirent des vues nouvelles du sein même des difficultés : Les bornes de leurs connoissances sont celles de l'Esprit humain.

XI.

La Raison nous apprend à éviter les fautes , où à supporter avec fermeté les malheurs qu'elles nous attirent. On a observé que les Illustres Malheureux avoient presque tous beaucoup d'Esprit & très peu de Jugement. On pourroit citer *OVIDE*, *BUSSI RABUTIN* & *ST. EVREMOND*. Ce dernier supporta son Exil avec courage: Il conserve en *Angleterre* le même goût pour les plaisirs , le même Génie , & la même délicatesse de sentimens , qui l'avoient fait admirer en *France*. *Ovide* & *Bussi* ne remplirent leurs Ecrits que de gémissemens. En plaignant leurs infortunes, on

méprise leur foiblesse , & l'on se rapelle l'abus qu'ils on fait de leurs Talens.

## XII.

Je connois un Homme \*, qui a du Génie & qui fait faire usage de ses Talens. Il est Poète ; Orateur & Philosophe : Il excelle par tout. Peu s'en faut qu'on ne regarde comme une déféctuosité la diversité & l'étendue de ses connoissances. Il semble que l'on craigne qu'il ne veuille s'ériger en Législateur de la *République des Lettres*. Son mérite a trop d'éclat, il excite la jalousie de mille Ecrivains, qui lui disputeroient, s'ils l'osoient, la qualité d'Homme d'Esprit. Au milieu des contradictions qu'il a à esfuier, il donne le ton à son Siècle, & ses Envieux même son contraints de l'imiter. Ses Ecrits sont pleins de traits & d'images vivantes & délicates. Il tire des sujets les plus stériles des beautés qui n'appartiennent qu'à lui. Quelle fertilité & quelle richesse d'imagination ! Qui pourroit croire que des Ecrits où règnent par tout, une netteté, un tour original d'expression & une précision élégante, fassent l'Ouvrage d'un Homme de 80. ans ? Qu'il est fâcheux pour les Sociétés savantes, qui voient de près ce grand Homme, d'être sur le point de le perdre ! Pourquoi faut-il que les Génies supérieurs aient le sort des autres Hommes, & qu'ils ne soient Immortels que dans leurs Ouvrages ?

L E F.



LET TRE aux Editeurs du Journal Hévéti-  
que, sur la Pacification des Troubles de la  
République de GENÈVE.

Messieurs ,

**A** Ujourd'hui que nous allons jouir des fruits  
de la Paix, & que les Illustres Seigneurs  
ME'DIATEURS \* ont terminé glorieusement  
leur Ouvrage, rien n'est plus juste & plus con-  
venable que de manifester nôtre profond res-  
pect, & nôtre sincèrere connoissance: Nous leur  
ayons les plus importantes Obligations. LL. EE.  
ont cōservé à tous les Corps de l'Etat leurs Droits  
légitimes; & ils ont maintenu l'indépendance  
de la République: Nôtre Religion & nôtre Li-  
berté sont apuées sur les fondemens les plus  
solides. Ce petit Vaisseau, agité depuis si long-  
tems par l'Orage, est enfin arrivé au Port, & le  
plus beau jour succède à la plus violente Tem-  
pête. A qui devons nous ce calme heureux &  
cette Paix tant désirée? A la PROVIDENCE,  
qui s'est laissé toucher à nos Vœux & à nos  
larmes; à un GRAND ROI, qui nous honore  
de son Auguste & Puissante Protection; à LL.

R EE.

\* Mgr. le Comte DE LAUTREC, Ministre Plénipotenciaire  
de S. M. T. C.; Messiegrs. les Bourguemaître HIRZEL & Sta-  
thalter ESCHER, Représentans de LL. EE. de ZURICH; Mes-  
siegrs les Avouër STEIGUER & Tresorier DE WATTEVILLE  
Représentans de LL. EE. de BERNE.

LL. EE. les Louables Cantons de ZURICH & de BERNE, nos chers, Illustres & Généreux Alliez. Pour rétablir entre nous l'ordre & la confiance, ils se sont servis des Lumières, de la Prudence, & de l'Équité des Illustres Seigneurs Plénipotentiaires & Représentans, qu'ils nous ont fait l'honneur de nous envoyer.

Que d'autres admirent ces Conquérans fameux par leur Valeur & par leurs Conquêtes; pour moi je réserve tous mes Eloges à de sages législateurs, Amis de l'Ordre & de la Justice; je réserve toute mon admiration à ces Politiques éclairés, qui font fleurir, à l'ombre des Loix, les Arts, le Commerce & les Sciences. Il n'y a que des Génies supérieurs qui puissent empêcher une Révolution fatale à un Peuple agité & prévenu: Il n'y a que des Génies supérieurs qui puissent lui faire connoître ses véritables intérêts, & qui soient capables de lui faire sentir tout le prix de la Paix publique.

Il n'y a point d'Homme qui ne puisse être utile à un autre Homme; mais c'est approcher de la DIVINITE', que d'être utile à la Société; c'est imiter ses perfections que d'éteindre la Discorde, & que de bannir de notre Cœur ces Passions cruelles, qui le remplissent de trouble & d'amertume, & qui peuvent renverser les Républiques les plus florissantes.

Pourrions nous oublier jamais les Bienfaits dont nous venons d'être les Témoin

Ob

Objets ? Pourrions nous oublier jamais les Leçons salutaires & importantes que de sages Ministres ont bien voulu nous donner ? C'est en faisant tous nos efforts pour en profiter , que nous pouvons leur prouver que nous sommes véritablement dignes de leur estime & de leur affection : C'est le seul moien d'intéresser la Providence à nôtre conservation, de réparer les Brèches que nos divisions ont faites à nôtre honneur & à l'Etat, d'assurer à nôtre Postérité les précieux avantages dont nous jouissons. Je suis &c.

J. B. TOLLOT.

*Cette Lettre étoit accompagnée d'une Epître à S. E. M. le Comte de LAUTREC, que nous nous faisons un devoir & un honneur d'insérer ici ; parce qu'elle renferme une Ebauche des justes loüanges du GRAND ROI, qui gouverne la France, & de ses incomparables Ministres, & que l'on y exprime les sentimens de la respectueuse gratitude des GENEVOIS pour l'Auguste Médiation de S. M. T. C. qui de concert avec celle de LL. EE. de ZURICH & de BERNE, vient de rétablir la bonne harmonie dans le sein de leur République.*

*On nous marque que l'on mettra le dernier Sceau à cette Paix tant désirée, dans une Assemblée générale, qui se tiendra le 1. de Mai prochain. Nous pourrons le Mois suivant faire part à nos Lecteurs des Actes de la Médiation, & de quelques autres Particularités relatives à ces Affaires.*



EPI TRE  
**A SON EXCELLENCE**  
**MONSEIGNEUR LE COMTE**  
**DE LAUTREC,**

*Ministre Plenipotentiaire de S. M. T. C. pour  
 la Médiation des Troubles de la Répu-  
 blique de GENÈVE.*

**T**OI de qui la Valeur égale la Noblesse,  
 Toi, qui fais admirer ta profonde sagesse,  
 Lors qu'un Peuple agité pour soutenir ses Droits,  
 Respecte tes Leçons, & se calme à ta Voix;  
**LAUTREC**, daigne accepter un hommage sincère;  
 Daigne écouter les sons d'une Muse étrangère :  
 Ici, la Vérité s'exprime avec candeur,  
 Et l'Esprit est toujours l'interprète du Cœur.  
 On ignore en ces Lieux l'Eloquence fleurie,  
 Des Eloges pompeux nes dans l'Académie.  
 Mais nous o'ons chanter d'une commune voix,  
 Les Travaux, les Vertus du plus sage des Rois.  
 La Justice, la Paix, la Douceur, la Prudence,  
 Dans ses vastes Etats font régner l'abondance.  
 A l'ombre de ses Loix, on voit de toutes parts,  
 Le Commerce fleurir & prospérer les Arts.  
 Sous ses heureux Drapeaux, on a vû la Victoire  
 Le courir de Lauriers, & consacrer sa Gloire y

Mais de Bellone en feu réprimant les fureurs ,  
 Il borne son pouvoir à régner sur les Cœurs.  
 Ainsi TITE & TRAJAN , signalant leur Clémence ,  
 Faisoient par leurs bienfaits éclater leur Puissance ,  
 Chacun bénit le cours d'un Empire si doux ,  
 Du bonheur des François , l'Etranger est jaloux.  
 Par ses Nobles Trayaux l'Europe fortunée ;  
 Voit renaître les Jours de Saturne & de Rhèe.  
 Il ne voit, il n'entend que des Cœurs satisfaits ,  
 Qui célèbrent son Nom , ses Vertus ses Bienfaits ,  
 Tous font des Vœux au Ciel pour son Ministre Auguste ,  
 Le premier des Sujets , il en est le plus juste ;  
 Goûtés Peuples ! Goûtés , vôtre prospérité ,  
 Le choix de vôtre Roi vous prouve sa bonté.  
 Non , vous ne voiez plus l'Orgueil ni l'Avarice ,  
 Prononcer , à leur gré , la Grace ou le Suplice ;  
 FLEURI , par ses bienfaits , signale châque jour ;  
 Le bonheur des François est son premier Amour ;  
 Toûjours l'humble Vertu , la timide Innocence ,  
 Trouvent dans ce Prélat une sûre défense.  
 La France , par ses soins , voit croître son Crédit ;  
 Il soulage l'Etat , l'aquite & l'enrichit :  
 LAUTREC , châcun bénit son heureux Ministère ;  
 Châcun respecte , en lui , son Protecteur , son Père ,  
 Nous mêmes , que le Ciel plaça loin de ses yeux ,  
 Nous sentons , aujourd'hui , son secours précieux.  
 Pour soulager les maux dont le Ciel nous acable ,  
 Il députe en ces lieux , un Seigneur équitable ,  
 Qui , la Balance en main , peze d'un même poids ,  
 Les Raisons du Sénat , & celles du Bourgeois ;  
 Et conservant nos Droits & nôtre Indépendance ,  
 Sait protéger les Loix , & bannir la Licence.  
 Fixant de tous les Corps l'Ordre & l'Autorité ,

## 350 JOURNAL HELVETIQUE

Il assure , à jamais , nôtre félicité.  
 Il rend à nos Conseils la force & l'équilibre ;  
 L'Etat est florissant , le Citoyen est libre ;  
 Que ne devons nous point à ses soins généreux !  
 Pratiquons ses Avis & nous serons heureux.  
 C'étoit ainsi , LAUTREC , que dans les premiers âges ,  
 Le Peuple , encor grossier , consultoit les vrais Sages :  
 Et craignant de l'Erreur le funeste poison ,  
 Savoit sous leurs Conseils , captiver sa Raison.  
 Assés , & trop long-tems la Discorde inhumaine ,  
 A soufflé dans nos Murs , les soupçons & la haine ;  
 Assés & trop long-tems sa barbare fureur ,  
 A fait régner ici , la vengeance & l'horreur.  
 Du Temple de THEMIS ouvrant le Sanctuaire ,  
 LAUTREC veut que , des Loix sage Dépositaire ,  
 Le Magistrat en soit le vengeur & l'Apui ;  
 Que le Crime éfrené soit tremblant devant lui ;  
 Que jamais l'Interêt , opprimant l'Innocence ,  
 Ne fasse en sa faveur incliner la Balance ,  
 Sous un Gouvernement ferme , équitable , & doux ,  
 Il veut qu'enfin les Loix règnent sur nous.  
 De nos Troubles Civils dissipant les Tempêtes ,  
 Le jour le plus serein va luire sur nos têtes.  
 Pour relever l'espoir de ce Peuple abatu ,  
 LAUTREC , le Ciel se sert de ta Vertu ;  
 Il veut que par tes Mains , la Discorde étouffée ;  
 Atachée à ton Char , te serve de Trophée.  
 LOUIS trouve plus grand d'aider ses Alliés ,  
 Que de les voir vaincus , prosternés à ses Piés :  
 Quels ne sont pas pour lui nos Respects , nôtre hommage ,  
 Nôtre Prosperité , LAUTREC , est son Ouvrage.  
 Qu'elle dure autant que nos souhaits !  
 Puissent tous nos malheurs s'effacer à jamais !  
 Ah ! du récit affreux de nos Guerres Civiles ,

Nous frémirons d'horreur, en des tems plus tranquilles !

Trop heureux, si frappé d'une telle Leçon,

Nous savons, par ta bouche, écouter la Raison !

Car ne crois pas, LAUTREC, que ce PEUPLE, qui t'aime,

Soit tel que ses Flateurs le peignent à lui même ;

Ou tel que le dépeint la haine en ses Tableaux :

Ainsi que ses Vertus, je dirai ses Défauts.

On l'a vû, se livrant aux fureurs intestines,

De sa triste Patrie avancer les ruines ;

Crédule, défiant, facile à s'émouvoir,

Mais éclairé, mais bon, mais aimant son Devoir,

Tantôt vif & fougueux, & tantôt pacifique,

Mais ferme à soutenir la Liberté publique :

On l'a vû, tour à tour, tranquille, impétueux,

Coupable quelquefois, plus souvent Vertueux.

Le CONSEIL, dira-t-on, est-il plus infailible,

At il toujours été juste, doux, accessible ?

On l'accuse, LAUTREC, d'Orgueil, d'Ambition :

Hélas ! l'Homme ici bas, est-il sans passion ?

Mais voir-on le SENAT, au gré de son Caprice,

Fouler le Citoïen, & vendre la Justice ?

N'at-il pas constamment observé l'Équité ?

Peut-on lui reprocher quelque infidélité ?

Non, LAUTREC, sa Vertu ne s'est point démentie,

Ici, j'ose atester même la Calomnie,

Elle qui le peignant des plus noires couleurs,

A du moins respecté sa Justice & ses Mœurs.

Que ne puis je LAUTREC, d'une plus forte voix,

Célébrer tes Talens, ta Valeur, tes Exploits ?

Mais du bruit des Combats, ma Muse est alarmée,

Et laisse de tes Faits parler la Renommée,

Mon Cœur toujours sensible aux douceurs de la Paix,

Borne tous ses desirs à chanter tes bienfaits.

GENÈVE J. B. TOLLOT.



## LE SEJOUR DE LA VILLE

*préférè à celui de la Campagne.*

**J'**Ai vû des Hommes soutenir avec opiniâtreté que le lieu où il faisoient leur séjour étoit de tous les lieux le plus charmant. Vous entendés les uns dire : *J'aime mieux demeurer dans la Ville qu'à la Campagne* : Les autres : *La Campagne est un séjour plus délicieux que la Ville*. L'oposition qui se rencontre à cet égard dans les sentimens m'a fait penser à écrire sur ce sujet.

Les Personnes d'une stupide indifférence, à qui tout est égal, semblables en quelque sorte, à des Corps en repos, qui ne se meuvent que par le choc d'un autre Corps, qui leur communique son mouvement; ces Personnes, dis je, n'entrent point dans mon plan. Indifférens pour eux mêmes, pour leur Prochain, & même pour DIEU, ils méritent aussi toute nôtre indifférence.

Ces Gens qui ne mettent au nombre des plaisirs que ceux qui les deshonnorent, & qui par tout les font marcher sur leurs pas, sont indignes d'être placés parmi les Hommes que la Raison éclaire : Qu'ils aillent tenir le premier rang entre les Brutes; c'est tout l'avantage



tage qu'ils peuvent retirer de la figure humaine.

J'excepte aussi ceux qui n'allèguent d'autres raisons de leur choix, qu'un, *Je le veux, c'est mon goût.* Cette manière de décider est trop particulière, pour qu'elle puisse être de poids auprès des Personnes qui savent qu'il y a des Regles générales, des Axiomes auxquels les raisonnemens des Hommes doivent se rapporter. Je souhaite à ces Raisonneurs enfantins, pour Contradicteurs, des Raisonneurs du même Système.

Enfin les Personnes qui par leur Condition sont comme attachées à un endroit, les Manœuvres, tous ceux qui sont obligés de gagner leur pain par le travail & l'industrie, ne sont pas l'objet du dessein que j'ai formé : Ils sont déterminés par la raison de leur état, à préférer la Ville à la Campagne, où la Campagne à la Ville.

Il est des Hommes, dont les revenus peuvent honêtement suffire à les entretenir, en quelque lieu qu'ils soient, dont les occupations ne demandent pas un endroit plutôt qu'un autre, qui ont le Cœur sage & réglé, & à qui la Raison est un Conseiller, sans la participation duquel ils ne hazardent aucune démarche : De tels Hommes sont de notre sujet & c'est pour eux que la Ville renferme des avantages que la Campagne n'a pas,

qu'

qui rendent cette première préférable à celle ci.

Je suppose que mes Lecteurs, sont persuadés que les Hommes devoient travailler à se rendre utile à la Société, & à lui procurer autant qu'ils le peuvent sa félicité; & comme le dit LA BRUYÈRE, *Qu'ils devoient employer les premières années de leur vie à devenir tels par leurs Etudes & par leur travail, que la République elle même eut besoin de leur industrie & de leurs lumières, qu'ils fussent comme une Pièce nécessaire à tout son Edifice.* Il s'ensuit clairement de là que le lieu où ils peuvent être le plus utile est celui qu'ils doivent préférer. Quelle satisfaction ne sent pas un honnête Homme, au moment qu'il soulage un Malheureux, qu'il étouffe, dans sa naissance, une querelle qui alloit éclater &c! Mais quel délirieux retour quand il repasse sur ces actions, qu'il a mesurées aux règles les plus exactes du devoir! N'y-a-t-il que les TITUS, les Grands du monde, ceux à qui la Providence a distribué d'immenses Richesses, qui puissent ressentir de telles délices. L'Homme de bien, soit qu'il soit élevé sur le Trône, soit qu'il rampe dans la poussière, soit qu'il soit riche, soit qu'il soit pauvre, peut goûter également un pareil bonheur. Si donc se rendre utile à autrui, c'est se procurer des sentimens si agréables, ne balançons pas de choisir le lieu

où

où cette félicité peut le plus souvent renaître. La Ville, qui renferme dans son enceinte des Gens de toutes les Conditions, des Maladies de toutes les espèces, & des besoins sans cesse continués, est infiniment plus propre à être le séjour d'un Homme qui cherche à remplir ce devoir qui lui est si indispensablement imposé, que la Campagne, où l'on ne trouve guères que des Personnes dont la vie se passe dans une espèce de Mécanisme perpétuel, où par conséquent il meneroit une Vie insolée, qui ne feroit point partie ce semble du Tout général. A quoi se réduiroit la manière de vivre d'un tel Homme à la Campagne ? A prier Dieu, le matin & le soir, voir ses Champs & ses Domestiques, leur distribuer l'Ouvrage qu'ils doivent faire, lire, étudier prendre un peu d'exercice, manger, boire, chanter & dormir.

*Luce Deos oro, famulos post arva reviso,  
Partibus atque meis justos indico labores.  
Inde lego, Phœbum cito, Musamque laceſſo,  
Prædeo, poto, cano, ludo, cæno, quiesco,*

MARTIAL.

Ajoutés à cela quelques actes de Charité. Est ce que cette façon de vivre rempliroit parfaitement tous les Devoirs d'un honnête Homme. Le fruit que l'on retire du Commerce d'un Homme vertueux ne l'engage-t il pas nécessaire-

re.

rement à se communiquer, pour que ses Discours & ses Actions soient d'une heureuse influence dans la Société. Donc eu égard à l'utilité de la Société, le séjour de la Ville est préférable à celui de la Campagne.

Les Sciences ornent & éclairent l'Esprit, épurent la Raison & satisfont le Cœur, elles méritent donc toute notre application. *Il n'y a rien de plus charmant, dit LUCRECE, que d'être admis dans ces Temples élevés des Sages d'où vous regardez le reste des Mortels, marcher dans une errer continuelle, & dans les dérèglements d'une vie incertaine.*

• Nihil dulcius est, bene quam munita tenere  
 Edita doctrina sapientum Tempia serena,  
 Despicere unde quæras alios, passimque videre,  
 Errare, atque viam palantes quærere vita.

„ Les Sciences, dit CICERON, instruisent  
 „ les Jeunes Hommes & font plaisir aux  
 „ Vieillards; elles donnent un nouveau lustre à la prospérité, & rendent les revers  
 „ moins fâcheux; elles nous récréent au logis & ne nous sont pas à charge dehors;  
 „ elles nous tiennent Compagnie pendant la  
 „ Nuit, dans nos Voiages & à la Campagne. *Studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant secundas res ornant, adversis per-fugium ac solatium præbent, delectant domi non*  
 „ *im-*

*impediunt foris, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.* L'Homme porte en soi les principes de toutes les Sciences; mais il ne sauroit en atteindre par lui même, sans autre secours, la perfection. Le tems de la Vie de l'Homme est trop court, & le travail extrêmement pénible. Quand par des Réflexions continuelles, tirées seulement de son propre fonds, il pourroit augmenter à tout moment ses connoissances; il arriveroit à une Vieillesse décrépite avec moins de lumières que n'en auroit un Homme de vingt-cinq ans, qui se seroit servi des moyens qui conduisent aux Sciences; je veux dire la lecture & le Commerce des autres Hommes. Lisons & communiquons. La Campagne est un séjour agréable pour la lecture; mais ce n'est pas assés du Commerce des Morts, il faut encore celui des Vivant. La Ville peut nous fournir l'un & l'autre, avec une aimable variété. Retirez vous dans votre Cabinet; lisez des Livres de goût, selon votre portée & selon votre état; méditez sur votre lecture; & si vous le pouvez, ajoutez de nouvelles Réflexions à celles que vous venez de lire, puis allés en Compagnie, & si l'occasion s'en présente, & que la qualité des Personnes le permette, communiquez votre lecture & vos Réflexions, vos doutes & vos difficultés, & vous verrez que l'entretien de

la Compagnie vous donnera lieu à faire de nouveaux raisonnemens, à résoudre vos difficultés, en un mot à pousser plus loin vos connoissances. Il est arrivé quelquefois que des Personnes d'un Génie au dessous du médiocre, ont donné de fort bons Conseils à des Génies beaucoup supérieurs : Ne méprisons pas les lumières de ceux qui en ont le moins, ils rencontrent quelquefois la Vérité sans y penser ; c'est l'effet d'un heureux hazard, profitons en. Que de lumières utiles & nécessaires ne tire-t-on pas encore d'une Conversation ordinaire ? Voions donc les Hommes. Ne nous relèguons pas à la Campagne, elle est contraire aux progrès des Sciences.

Je ne saurois m'imaginer que la Vie de l'Homme doive être toute remplie d'occupations sérieuses : Ces Philosophes atrabilaires, qui interdisent tous plaisirs, ne sont pas des Hommes ; ce sont des Misantropes, des Ennemis du Genre-humain. L'Homme est d'une constitution à ne pouvoir pas soutenir un travail non interrompu. *Vous romprés bien-tôt*, dit Esope, *qu'un jeune Athénien blâmoit de se divertir, au Arc, si vous le tenés toujours bandé ; mais si vous en relâchés la Corde, vous pourrés vous en servir quand il vous plaira. De même il faut donner quelque fois du relâche à l'Esprit & le divertir, afin qu'il soit ensuite plus propre à la Méditation.*

Cito

Cito rumpis arcum semper si tensum habueris,

At si laxaris, cum voles, erit utilis.

Sic ludus animo debet aliquando dari,

Ad cogitandum melior ut redeat tibi.

PHÆDRI *Fab. 14. Lib. 3.*

Il est des plaisirs pour tous les âges. Un Enfant s'amusera aussi agréablement avec sa Poupée, ou en jouant aux Marbres, qu'un jeune Homme aux Spectacles ou au Bal, & qu'un Vieillard au Jeu ou à la Table. Les Hommes n'ont pas également du goût pour les mêmes plaisirs; n'entreprenons donc pas de régler les Hommes à de tels & de tels plaisirs. Que chacun suive son goût; mais qu'il prenne bien garde d'appeler du nom de plaisir ce qui laisse après soi une douleur amère. Consultez la Religion & la Raison sur le choix des plaisirs, & ne vous laissez point entraîner par le grand nombre, qui pour l'ordinaire n'est pas raisonnable dans ses plaisirs.

Falsò plurima vulgus amat.

L'on ne sauroit nier que la Campagne ne renferme bien des plaisirs; mais leur calme & leur uniformité les rendent bien moins sensibles que ceux de la Ville, qui sont éclatans & pleins de variété; d'ailleurs le nombre en est plus grand en Ville qu'à la Campagne.

pagne. Donc encore à cet égard le séjour de la Ville l'emporte sur celui de la Campagne.

Comme, parmi le Vulgaire, la *Politesse* passe pour un des avantages que la Ville a sur la Campagne, il paroîtroit à plusieurs, que j'aurois omis ce qui eût donné le plus de jour à mon opinion, si je ne disois rien du tout de la *Politesse*. J'en parlerai donc, non pas que je croie que la Ville mérite la préférence sur la Campagne par cet endroit; mais afin de n'être pas blâmé mal à propos, & de tirer, s'il est possible, bien des Personnes des préjugés qu'ils ont sur la *Politesse*. La *Politesse* est l'apanage d'un Homme de bien; elle prend sa source dans un Cœur complaisant, généreux, & empressé à obliger; elle n'est pas dans ce que nombre de gens admirent, dans des manières bien mesurées, des Discours flatteurs, des Complimens bien arrondis: Ce sont là des dehors très équivoques, contre lesquels nous devons toujours être en garde, si nous ne voulons pas être Dupe. La *Politesse* est donc de tout lieu & de tout Pais; elle est par tout où il y a des Hommes de bien. La Nation la plus sage est infailliblement la plus polie & toute la *Politesse* d'un Fripon, à coup sûr, n'est que simulée. Il se peut qu'un Homme de bien, poli dans le fond, ait les manières agrestes;



mais ses manières ne seront ni dures ni hautes, elles paroîtront simplement ridicules aux Personnes sur qui la Mode aura établi son Despotisme. Au contraire il ne sauroit arriver qu'un Coquin soit véritablement poli : Il pourra en imposer pendant quelque tems, comme un Hipocrite, dont la Vertu est fardée, mais, tôt ou tard, il se dévoilera. Exigés de lui les services qu'il vous a si-souvent ofert, c'est la Pierre de touche de la Politesse. Les Connoisseurs distingueront aussi facilement un Homme poli, d'avec celui qui en fait la grimace, qu'un Joualier distinguera une Hapelourde d'un Diamant.

Une autre erreur assés ordinaire sur la Politesse ; c'est que certaines Gens croient devoir toujours prévenir les autres, où qu'ils soient. Celui là est poli qui fait bien tout ce qu'il doit faire. C'est devenir impoli, ou Censeur incommode, de se piquer de faire ce qu'un autre doit naturellement exécuter. Je ne puis souffrir qu'*Erafte*, un de mes Amis, ait tant d'exacitude à faire chez moi les honneurs de la Maison, qu'il mouche la Chandelle, qu'il remarque les plus petites bagatelles hors des règles, pour les réparer. A la bonne heure qu'il entre chez lui dans tous ces détails, lors qu'il y aura Table ou Apartement

S tement

tement ; mais quand j'ai le plaisir d'avoir chez moi Compagnie , qu'il ne fasse rien de ce que moi ou mes Gens doivent faire, & qu'il me laisse au moins la satisfaction de croire que j'ai bien reçu mon monde , & qu'il s'est retiré satisfait. A cette condition, je le tiens quite de tous ses services.

Y . . . . . J. P. G. J. U. D.



## P E N S E E S,

*Ou Conjectures sur l'Union de l'Ame avec le Corps.*

**D**Ans les Journaux précédens, nous avons inferé diverses Pièces sur l'Harmonie pré-établie & les Causes Ocasionelles. Il s'agit présentement de donner à nos Lecteurs un Morceau fondé sur une troisième Hypothèse, qui est celle de l'Influence Physique, afin que l'on voie les principales raisons sur lesquelles les Philosophes établissent leurs différens Systèmes. Les Pensées sur l'Union de l'Ame avec le Corps, dont il s'agit ici, sont de Mr. GUISI, Avoier de la Ville d'Arau, de qui nous avons parlé ci devant, à l'occasion de la Démonstration

*monstration de la Religion Chrétienne contre les Athées & les Deïstes, imprimée depuis peu en Langue Allemande.*

**L'**Union de l'Ame avec le Corps est dans la Phisique un Problème des plus difficiles à résoudre. Il a exercé depuis longtems les Savans & les Philosophes. Qu'il me soit permis aussi de hazarder un Essai sur cette Matière épinetuse.

Il faut d'abord définir ce qu'on entend par cette Union. *L'Union de l'Ame avec le Corps, dit-on, n'est autre chose que le Commerce mutuel de Passions, d'Afections & de Mouvemens, qui est entre l'Ame & le Corps : Ou ce n'est que l'Action & Passion réciproques de l'Ame & du Corps.*

Mais dans cette définition ordinaire, il règne une certaine confusion d'idées. Ce Commerce entre l'Ame & le Corps est plutôt *une suite, un effet, ou une propriété de l'Union de l'Ame avec le Corps.* L'Ame & le Corps, dans la Personne de *Titius*, ou de *Mevius*, ont un Commerce mutuel, puis qu'ils sont unis ensemble; car s'ils ne l'étoient pas ils n'auroient point ce Commerce. Preuve évidente que l'Ame & le Corps sont unis, dans la Personne de *Titius* & dans celle de *Mevius*.

Je suppose en général que les Esprits bons & mauvais ne peuvent agir sur les Corps de l'Univers, ni les Corps sur les Esprits

fans une espèce de raport mutuel entr'eux , qui se fait par un Ordre Divin , sans que cette Union soit réglée , ni par raport à la durée , ni par raport aux forces d'agir , & à la disposition de recevoir l'Action de l'un ou de l'autre.

Je veux bien croire, que les Esprits étant naturellement doués de puissance & d'intelligence , ont une force motrice ; d'où il résulte qu'ils peuvent imprimer au Corps un mouvement plus ou moins fort , selon les degrés de leur force , & selon la disposition des Corps. Mais je ne crois point que les Esprits puissent agir dans les Corps , pour les remüer , ou pour déterminer leur mouvement , sans que les Corps soient unis avec eux par un Règlement Divin.

L'Homme est apellé avec raison le *Microcosome* ; car il représente bien le *Macrocosme* , c'est à dire ce qui se fait dans l'Univers. Dans cette représentation , entre plusieurs Articles , l'Action de l'Ame dans le Corps représente l'Action des Esprits dans les Corps de l'Univers , qui doivent aussi être unis d'une certaine manière avec les Corps dans lesquels ils peuvent agir , comme nôtre Ame est unie avec nôtre Corps pour y agir. Et comme nôtre Ame , dans nôtre Corps , ne peut agir dans le Corps d'un autre Homme ,  
avec

avec lequel elle n'a point d'union; de même les Esprits ne sauroient agir dans d'autres Corps avec lesquels ils ne sont point unis.

Je suppose donc que cette Union entre l'Esprit & le Corps est absolument nécessaire pour y agir : Ce qui est évident dans l'Action de l'Ame sur le Corps d'un Homme, étant impossible que l'Ame unie avec le Corps dans la Personne de *Titius*, puisse agir, en aucune façon, dans le Corps de *Mevius*, avec lequel elle n'a point de liaison. Or je m'imagine, sans que je croie pécher contre les Règles de la Logique, que l'Action de l'Ame dans le Corps d'un Homme, par le moïen d'une Union, représente l'Action des Esprits dans les Corps en général, qui ne se peut pas faire non plus sans une espèce d'Union; car si l'Esprit pouvoit imprimer une force motrice à un Corps, sans être uni avec lui, je ne vois point pourquoi l'Esprit ou l'Ame de *Titius* ne pourroit pas imprimer une force motrice au Corps de *Mevius*. Il est donc évident que l'Action de l'Esprit sur un Corps suppose une Union entr'eux.

Cette Union n'est autre chose qu'un Règlement Divin, par le quel un Esprit peut occuper un ou plusieurs Corps, pour y agir, ou peut être aussi, pour y recevoir l'Action des Corps, ou être

*afecté par les Corps, pendant un tems déterminé, & dans des limites réglées.*

Si on demande : Comment un Esprit immatériel peut occuper un ou plusieurs Corps ? Je répons, par une autre Question : Comment notre Ame, qui est un Esprit immatériel, peut elle occuper notre Corps, qui est un amas de plusieurs Corps ? La substance & la nature intime des Esprits, & de notre Ame, nous étant entièrement inconnues, peut on avec raison déterminer, qu'il répugne à la substance & à la nature d'un Esprit, d'occuper un ou plusieurs Corps, pour y agir, ou pour y avoir quelque sentiment de leur changement.

Venons présentement aux Observations sur cette Union de l'Ame avec le Corps, ou sur leur Commerce mutuel.

L'Union entre l'Ame & le Corps, est de deux sortes : L'Une peut être appelée *Active* ; & l'autre *Passive*. Par l'*Union active*, on doit entendre l'Action de l'Ame sur le Corps ; & par l'*Union passive*, le sentiment de l'Ame dans le Corps, ou si l'on veut, l'Action du Corps sur l'Ame.

I. L'*Union active*, ou l'*Action de l'Ame sur le Corps* ; consiste principalement dans une force, qui imprime au Corps un mouvement, & qui dirige & détermine les mouvemens de ce Corps. Il n'est point néces-

faire

faire de prouver cette force & ce pouvoir de l'Ame sur le Corps, puis que nous le sentons nous mêmes, & que nous le remarquons dans les autres. Mais ce qui mérite une attention singulière; c'est que nôtre Ame ne peut point imprimer un mouvement à toutes les parties de nôtre Corps, ni déterminer ou diriger tous les mouvemens qui s'y font. DIEU a prescrit certaines limites à la Vertu motrice de l'Ame, & déterminé certaines Parties & certains Nerfs, dans lesquels l'Ame ne peut avoir aucune influence, aucun pouvoir. Il a ordonné, que l'Ame puisse bien agir sur les parties qui servent plutôt *ad tò benè esse*, que *ad tò esse*, c'est à dire qui contribuent le plus à l'aïse & à la commodité de l'Homme. L'Ame n'a aucun pouvoir, aucune Action, aucune détermination sur les *Viscères* & Parties nobles, qui servent *ad tò esse*, c'est à dire qui constituent les Viscères vitaux, & qui servent principalement à la conservation & à la propagation de l'Homme.

Pour m'expliquer plus clairement: L'Ame peut agir sur les Paupières, le Globe de l'Oeil, les Levres, la Machoire inférieure, la Langue, l'Orifice, & les Fibres motrices de l'Oesophage; sur le Sphinctère ou l'Orifice de l'Anus, l'Orifice de la Vessie, les Vertèbres & les Muscles du Cou; sur les Bras & les Mains,

sur les Vertèbres & les Muscles du Dos; sur les Muscles de la Poitrine & du bas Ventre; sur les Jambes & les Pié. Chacun fait & sent par lui même, que l'Ame a un pouvoir plus ou moins fort sur ces Parties du Corps; & que par là l'Homme peut vivre plus commodément & plus sûrement. Si l'Ame n'avoit pas un pouvoir sur l'Orifice extreme de l'Anus, par où les excréments ont leur sortie: si elle n'avoit pas un pouvoir sur l'Orifice de la Vessie, par où l'Urine se décharge; & si, *dis-je*, elle n'avoit pas la force & la liberté d'ouvrir & de fermer ces Orifices, l'Homme seroit obligé de laisser passer les excréments & l'Urine, par ces ouvertures, en tout tems & dans tous les Lieux où il se trouveroit: Ce qui seroit une incommodité insupportable. La plupart de ces Parties ne sont cependant point des Parties essentielles, d'où dépende la Vie; puisque l'Homme pourroit vivre sans remuer les yeux, les bras, & sans avoir l'adresse de fermer les Orifices de la Vessie &c.

L'Am, au contraire, n'a point de pouvoir sur les *Viscères*, c'est à dire sur les Parties intérieures & nobles, qui sont les fonctions vitales, & desquelles la Vie de l'Homme dépend. Elle n'en a point sur le Cœur, les Pouxons, le Diafragme, l'Estomac, & les Intestins; sur le Pancras, le Mésentère, le



le Foie, la Rate, les Reins & la Vessie. L'Ame du Sexe n'a point d'empire sur l'*Uterus* & sur l'Ovaie, d'où dépend la propagation du Genre-humain. Si l'Ame avoit quelque pouvoir sur ces Parties vitales internes, comme elle en a un sur les Parties extérieures que l'on a indiquées, la Vie dépendroit de l'Homme : Si les Femmes avoient un empire sur l'*Uterus*, la propagation dépendroit de leur caprice. Quant au Cerveau, je suppose que l'Ame a quelque pouvoir sur ce Viscère, & j'en parlerai ci après.

Outre la *force motrice & directrice de l'Ame*, le P. TOURNEMINE lui attribue une *force contenante*, c'est à dire la force de contenir les parties de notre Corps dans la situation favorable & convenable aux fonctions humaines. Il suppose que l'Ame est déterminée naturellement à cette Action, qu'elle la produit nécessairement & essentiellement, & c'est en cela qu'il fait consister l'*Union de l'Ame avec le Corps*. Ce célèbre Jésuite, qui est un Savant du premier Ordre, regarde le Corps humain comme une Machine fort délicate, dont tout le Jeu dépend de la situation & du cours réglé des Esprits animaux : Il veut que la santé & la vigueur du Corps dépendent de la distribution de ces Esprits. *Si ces Corpuscules subtils sont abandonnés à eux mêmes*, dit-il, *ils n'auront aucun mouvement : Qu'on leur en imprime un, ils se dérangeront bien-tôt ; leur cours sera fort irrégulier :*

lier : Il a donc falu, conclut-il, que DIEU mit dans le Corps un Etre, qui ait la force de contenir ces Esprits dans l'état où ils doivent être, & qu'il soit, à proprement parler, le Ressort du Corps : Ce qui est l'Ame humaine. Il suppose donc, que l'Union de l'Ame avec le Corps consiste dans la force donnée à l'Ame de contenir les Esprits animaux dans leur état naturel ; que l'Ame agit immédiatement sur les Esprits animaux, & par leur moien sur les autres parties ; & que cette Action de l'Ame sur le Corps est indépendante de la connoissance & de la volonté.

Le P. Tournemine fait toutes ces suppositions ; mais il ne les prouve pas. Si cette force d'agir, ou cette Action contenante ne dépend, ni de la connoissance, ni de la volonté de l'Ame, comment peut-on prouver que l'Ame est pourvue d'une semblable force ? Il faudroit le prouver par le sentiment. Or l'Ame ne sent point cette force de contenir les Esprits animaux dans leur état naturel. Il paroît donc que le Savant Jésuite hazarde trop. L'Ame sent bien qu'elle est pourvue d'une *Vertu motrice*, qu'elle peut imprimer au Corps, & d'une *Vertu directrice*, par laquelle elle peut déterminer & diriger le mouvement du Corps ; mais elle ne sent point cette *force contenante*, par laquelle elle peut contenir les Esprits animaux dans leur état naturel. Nous avons vû que l'Ame n'a point  
d'em-

d'empire sur les Esprits animaux, qui font leurs fonctions dans le Cœur, les Potimons, l'Estomac, les Intestins, le Foie, la Rate, les Reins &c. comment pourroit-on donc attribuer à l'Ame une force contenante, telle que ce Père la suppose ?

II. L'*Union passive* est le sentiment, la sensation de l'Ame dans le Corps, ou l'Action du Corps sur l'Ame. Je l'appelle *Union passive*, puisque l'Ame est affectée par le Corps. Cette Union a beaucoup plus d'étendue & est plus diversifiée que l'*Union active*. Ce sentiment de l'Ame dans le Corps dépend de la Constitution des Organes du Corps. Le Corps agit autrement sur l'Ame, par la vue; autrement par l'ouïe; autrement par l'odorat; autrement par le goût, selon la différente constitution des organes de l'Oeil, des Oeilles &c. Il y a un autre sentiment de l'Ame, dans la sensation du froid; un autre, dans la sensation du plaisir; un autre dans celle de la douleur. Le sentiment des plaisirs du Corps est de différentes sortes; mais celui de la douleur est encore plus diversifié. Toutes ces différentes sensations dépendent de la différente Constitution & modification des Parties & des Organes du Corps, qui occasionnent ou produisent dans l'Ame différens sentimens propres aux parties & à leur constitution. Par l'Organe de l'Oeil, il ne se fait jamais un sentiment de sons &c.

Suivant cette Description Historique, il paroît clairement que l'*Union passive* a beaucoup plus d'étendue & de variété que l'*Union active*, Essayons présentement de considérer cette Union physiquement & selon l'Anatomie.

D'abord il se présente une difficulté que l'on regarde comme insurmontable. *L'Âme & le Corps*, dit-on, *sont deux substances d'une nature entièrement différentes, & qui ont des qualités & des attributs directement opposés; comment pourroient elles être unies pour avoir un Commerce matériel, pour agir l'une sur l'autre, ou pour être affectées l'une de l'autre?*

Les Philosophes, modernes ont introduit deux Hypothèses pour faire comprendre cette Union. La première, selon le P. MALLEBRANCHE, consiste dans l'*Action immédiate de Dieu*, où les deux Parties unies, l'*Âme & le Corps*, ne sont que des Causes occasionnelles, qui n'ont aucune Influence physique & réciproque l'une sur l'autre. La seconde Hypothèse, suivant Mr. LEIBNITZ consiste dans une Harmonie pré-établie entre ces deux substances, sans que l'une agisse dans l'autre. Ce qui a empêché ces grands Philosophes de recevoir l'*Influence physique & réciproque*, est fondé sur ce principe: *Que l'Âme & le Corps étant deux substances tout à fait différentes, il est naturellement impossible que l'Âme puisse agir dans le Corps, ni le Corps dans l'Âme.*

Exa-

Examinons si ce principe est fondé. En matière de Phisique, on ne doit rien déterminer, que sur des principes clairs & évidens. Or on ne sauroit prouver, ni *à priori*, ni *a posteriori*, que naturellement l'Ame ne peut agir dans le Corps, ni le Corps dans l'Ame.

On ne peut prouver *à priori*, par une connoissance claire évidente & adequate de la nature de l'Ame & du Corps, que l'Action de l'Ame sur le Corps répugne à la nature & à la substance de l'Ame. Il est constant que nous n'avons pas une idée nette & adequate de toutes les propriétés & de toutes les forces de l'Ame. Nous savons, ou plutôt nous sentons, que l'Ame pense; mais nous ne connoissons pas le principe intime de la substance de l'Ame, d'où cette *Vertu de penser* émane, par une suite nécessaire entre la pensée & la substance qui pense. Cela étant, comment peut-on hardiment déterminer; qu'il est incompatible que l'Ame puisse agir dans le Corps, & qu'il répugne à la substance & à la nature intime de l'Ame qu'elle soit pourvue d'une Vertu ou d'une force d'agir dans notre Corps, pour lui imprimer un mouvement par le moyen de l'Union, ou pour déterminer ce mouvement ?

Nous n'ignorons pas seulement la substance & la nature intime de l'Ame; mais nous ne savons pas même ce qui constitue la substance

stance & l'essence intime de cet Etre que nous apellons *Corps* ou *Matière*. Nous ne connoissons que quelques unes des propriétés & des qualités des *Corps*. Aussi ARISTOTE, qui, en plusieurs points, a peut être mieux pensé que nos Philosophes modernes, a dit : *Substantia non incurrit in sensus* : C'est à dire. *La substance des choses ne frappe point nos sens*. Cette Pensée sublime & métaphisique, confond nos Philosophes modernes, qui sont trop matériels. De quel front osons nous donc dire qu'il est naturellement incompatible que l'*Ame* puisse agir dans le *Corps*, ou le *Corps* dans l'*Ame*, puis que nous n'avons point de principe clair & complet d'une pareille détermination ?

Quand même nous ne serions pas capables de concevoir de quelle manière l'*Ame*, par le moyen des propriétés connues, peut agir dans le *Corps*, ou peut être affectée par les *Corps*, s'ensuivroit-il qu'il est naturellement impossible ou contradictoire que ces deux substances n'aient point d'Influence l'une sur l'autre ? N'est-il pas évident que, dans de semblables raisonnemens, la Conclusion excèderoit les prémisses & que par là nous déterminerions hardiment que nous connoissons toutes les propriétés du *Corps* & de l'*Ame*, & toutes les forces dont ces deux substances sont capables ? Savons nous en quoi consiste la *Vertu ma-*

trice, la Communication du mouvement, la Gravité, l'Attraction &c. Y a-t'il quelque chose de contradictoire de croire ou de supposer; que DIEU ait imprimé à l'Ame, unie avec un Corps, une Vertu physique, conforme à la nature d'un Esprit, pour agir dans ce Corps? Cela répugneroit-il à la Nature de DIEU, ou à la Nature de l'Ame? On n'oseroit soutenir le premier; & pour déterminer la contrariété du second, il faut que nous aions une idée adéquate & complète de la substance de l'Ame, & de toutes les propriétés dont elle pouvoit être susceptible, conformément à sa nature.

On pourroit encore moins prouver à *posteriori*, ou par l'effet, que l'Ame ne peut agir dans le Corps. L'effet est évidemment contraire à cette Hypothèse. L'expérience & notre propre sentiment prouvent clairement que notre Ame agit dans notre Corps, qu'elle lui imprime un mouvement & qu'elle détermine ce mouvement. Nous sentons & nous sommes pleinement persuadés que notre Ame est en état d'imprimer une Vertu motrice à notre Corps, & que cette Vertu motrice se communique aux autres Corps par le moien du nôtre.

Puis donc qu'on ne sauroit prouver à *priori* ni à *posteriori*, que l'Ame par sa nature ne peut point agir dans le Corps, je ne fais aucune difficulté de supposer, comme des cho-

les probables: *Que l'Ame unie avec un Corps à la Vertu & la force d'agir sur le Corps; & que réciproquement le Corps peut agir sur l'Ame, ou que l'Ame peut être affectée du Corps, & que conséquemment l'Union & le commerce mutuel de ces deux substances consistent dans une Influence physique & réciproque.*

La probabilité de cette Hypothèse est fondée, 1°. Sur l'Expérience constante & sur nôtre propre sentiment. L'Expérience prouve, & nous sentons que nôtre Ame a cette *Vertu*, que j'appelle *physique*, cette force motrice, efficace pour agir sur le Corps, pour lui imprimer un mouvement plus ou moins fort, & pour diriger son mouvement. Cette probabilité est d'autant plus forte, que Personne ne sauroit démontrer solidement le contraire. 2°. Nôtre Hypothèse est encore fondée sur une Observation générale, que dans les Corps ou dans la Matière, il n'y a aucun principe de mouvement, qui émane de la nature du Corps, & dont le Corps soit capable & naturellement pourvû. Le principe de mouvement dont le Corps où la Matière est susceptible, provient d'une autre Substance, que nous appelons *Esprit* ou *Ame*, qui est une *Nature intelligente & puissante*. Je dis puissante, c'est-à-dire, qui a la force & la dextérité d'agir dans les Corps, d'y produire toutes sortes de Phénomènes, même des effets surprenans, par une

Ver.



Vertu naturelle, par un Règlement Divin, & par l'Union des deux substances. La liaison est le moyen naturel que Dieu a établi, pour que les Esprits puissent agir sur les Corps; car la seule volonté des Esprits qui ne seroient pas unis avec des Corps, n'est nullement efficace pour agir sur les Corps. De même la volonté de l'Âme n'est point capable d'exciter ou de diriger le mouvement dans les Corps avec lesquels elle n'est point liée. Cette Union de l'Âme avec un Corps ne dépend point de la Volonté ou du desir de l'Âme, il faut que Dieu règle cette Union, afin que l'Esprit puisse communiquer sa Vertu motrice & efficace au Corps: Ce qui est la cause que les Esprits ne peuvent pas agir dans les Corps comme ils voudroient, ni les Âmes des Hommes dans les autres Corps avec lesquels elles ne sont point unies.

Si l'on me demande, par quelle faculté l'Âme imprime cette Vertu motrice à notre Corps, & par son moyen aux autres Corps voisins? Je répons, que l'Âme ne fait cela ni par la faculté de l'Entendement, ni par la faculté de la Volonté: L'Âme imprime un mouvement au bras d'un Corps, ou elle dirige son mouvement sans savoir les Nervis & les fibres motrices par lesquels ce mouvement se fait. La Volonté seule est tout à fait inefficace pour exciter un mouvement dans notre Corps: Il faut pour cela que l'Âme ait un certain *Conatus*, c'est-à-dire qu'il sorte d'elle

une certaine Vertu ou force motrice qui agit dans le Corps. Quand même l'Ame voudroit, par une simple Volonté, que le bras se remuât; quand elle diroit en soi même je veux fortement que mon bras se remue, ce mouvement ne se feroit point, si la Volonté n'est pas accompagnée de la force motrice de l'Ame: Tout de même que le Corps A. ne remueroit point le Corps B. quoi qu'il le touchât de près, si le Corps A. n'avoit reçu une Vertu motrice d'un principe mouvant, pour la communiquer au Corps B.

Par quelle Vertu l'Ame agit elle donc dans le Corps? Par une force naturelle, dont l'Ame, en qualité d'Esprit ou de Nature intelligente & puissante, est pourvue. Cette force émane de la nature de l'Ame, & se communique au Corps, à peu près, s'il est permis de comparer les petites choses avec les plus grandes, comme la force salutaire, dont les Ecrivains Sacrés font mention, est sortie de la Nature du SAUVEUR.

Si on demande de quelle manière cette force d'agir dans le Corps peut sortir de la nature ou de la substance de l'Ame; je demanderai, à mon tour, comment se fait la formation & la combinaison des idées dans l'Ame; comment l'Ame peut imprimer, dans la Mémoire, les idées formées; comment elle les reproduit dans la réminiscence: **Que-**

**tion**

tions que personne n'a pû résoudre jusques à présent.

Enfin si on demande, comment l'Âme étant un Esprit, & par conséquent une nature & une substance immatérielle, pourroit exercer une force motrice sur les Corps. Je répons : *Non liquet*, je ne sai. L'expérience prouve le fait. Nôtre propre sentiment nous convaint, que l'Âme a un empire sur le Corps & qu'elle y agit : Cela suffit, quoi que nous ne puissions pas déterminer & expliquer de quelle manière l'Âme opère cet effet. Elle peut avoir & exercer cette force, par une propriété qui nous est cachée, & dont nous n'avons point d'idée. Si la différence des deux substances de l'Âme & du Corps empêchoit l'Âme d'agir sur le Corps, on pourroit conclure que DIEU même étant un Esprit immatériel ne pourroit pas agir sur les Corps : Car si agir sur les Corps répugnoit à la nature d'un Esprit, il ne répugneroit pas moins à la nature de DIEU, \* quoi que ce soit un Esprit infini, puis que l'infinité n'ôte pas la différence des substances : Et si pour agir sur le Corps, il falloit être Corps, un Esprit infini ne pourroit pas non plus agir sur le Corps, puis qu'un Esprit infini ne sauroit agir que conformément à sa nature.

T 2

ER

\*. C'est ce que remarque le P. TOURNEMINE dans les Mémoires de Trévoux Octob. 1703.

En parlant de l'Union active entre l'Âme & le Corps, j'ai promis de dire quelque chose sur le *Cerveau*. Quoiqu'il soit un Viscère très noble, & une partie intérieure principale, l'Âme a pourtant quelque pouvoir sur cette partie; non pas sur le *Cerveau* même, en tant qu'il est une partie d'où dépend la Vie de l'Homme; mais sur les *Méninges*, ou sur les *Membranes*, qui enveloppent le *Cerveau*, & particulièrement sur la Membrane appelée *Dura Matrix*, qui est la Membrane extérieure du *Cerveau*, forte & bien pourvue des fibres motrices. On peut remarquer, que nonobstant que la *Méninge*, ou la Membrane dure, ait un mouvement naturel & réciproque, consistant dans une sistole ou contraction, & dans une diastole ou dilatation, l'Âme a quelque pouvoir sur ce mouvement réciproque & alternatif; de même qu'elle a aussi quelque pouvoir sur le mouvement alternatif de la *Poitrine*, dans la respiration: L'Âme peut augmenter considérablement le mouvement alternatif de la Membrane dure du *Cerveau*, lorsqu'il s'agit de se bien représenter les idées, de les imprimer, & même de faire des réflexions sur les idées. Nous sentons, si nous entrons \*bien dans notre *Cerveau*, qu'en méditant, en faisant des Réflexions, & en nous souvenant, nous serrons presque la Membrane dure du *Cerveau*, pour exprimer les idées & les ranger selon leur rapport.

*Mais*

2 Comme on dit moralement entrer dans le *Cœur*,

Mais, dira-t on encore une fois, doù vient que l'Âme n'a pas un Empire égal sur les Parties du Corps, tant principales, que moins principales?

1°. On doit suposer d'abord une Providence & une Sageſſe admirable dans cette diverſité. L'Auteur de la Nature n'a pas trouvé convenable que l'Âme de l'Homme eut un empire sur toutes les parties du Corps, & principalement sur celles d'où dépend la Vie & la propagation, ainſi que nous l'avons remarqué.

2°. On pourroit dire dans un ſens peut-être bien convenable, que l'Âme eſt unie avec toutes les Parties du Corps, & qu'elle pourroit agir dans tout le Corps, ſi la ſtructure du Corps & la conſtitution des parties, & ſur tout des Nerfs, le permettoit. Il eſt clair que la diſpoſition du Corps règle & limite l'Action de l'Âme ſur le Corps, ſelon la Maxime des anciens Scholaſtiques: *Omne agens agit ad modum recipientis*. Par exemple, l'Âme a un pouvoir ſur mon Bras; mais ſi ce Bras eſt paralytique, à cauſe de quelque obſtruction dans le principe des Nerfs, l'Âme ne ſauroit plus exercer ſon pouvoir ſur mon Bras. On peut donc bien ſ'imaginer, que les Nerfs, par leſquels ſe fait le *mouvement naturel* des Eſprits animaux dans les Viſcères & dans les Parties nobles, & qui ne dépend point de l'Âme, ont une autre ſtructure que celle des Nerfs par leſquels

se fait le *mouvement arbitraire* des Esprits animaux, dans les Parties moins nobles & extérieures; mouvement qui dépend de l'Empire de l'Ame. La plupart des Nerfs du Cœur, du Diaphragme, des Poumons &c. ont leur origine dans le Cervelet, & surtout dans la Moëlle oblonguée; au lieu que les autres Nerfs, du moins la plus grande partie, ont leur origine dans le Cerveau même. Il semble aussi qu'il y a une différence entre les Nerfs, dans le mouvement naturel; & entre les Nerfs, dans le mouvement arbitraire, à l'égard des Offices des Nerfs. Les Esprits animaux, dans le mouvement naturel ont un cours continu par les Nerfs, d'où ils sortent sans cesse pour être communiqués aux Fibres motrices, & faire le mouvement; mais comme ce mouvement se fait alternativement dans le Cœur, dans les Poumons, dans l'Estomac, dans les Intestins &c. il faut bien qu'il y ait, dans ces parties, à l'égard du Système nerveux, une structure particulière: Ce qui fait que l'Ame ne peut point y exercer un pouvoir, comme sur d'autres parties, où les Esprits animaux ne font point un semblable cours; mais où ils se trouvent prêts à être commandés & mis en mouvement par les Ordres de l'Ame.

Cette différence entre le mouvement naturel, & le mouvement arbitraire est une marque non équivoque, que DIEU a réglé & b-

mité l'Union de l'Ame avec le Corps, d'une manière convenable à sa Sagesse, & proportionnée à l'état de l'Homme dans cette Vie.

Pour ce qui concerne l'Union passive, ou l'Action du Corps sur l'Ame, il n'est pas aisé de déterminer précisément en quoi elle consiste, ni comment elle se fait. Cette Action étant très diversifiée, on ne sauroit la faire comprendre par une idée simple. Nous avons vu que le Corps agissoit sur l'Ame, selon la constitution des Organes, & suivant les divers sentimens des sens. Quand même on pourroit expliquer toutes les différentes Actions du Corps sur l'Ame, par la diversité des mouvemens, on demanderoit toujours en quoi consiste le sentiment ou la sensation de l'Ame dans le Corps; comment l'Ame, étant de toute autre nature que le Corps, peut sentir ces mouvemens & leur différence dans le Corps. J'avoue que je ne saurois rendre raison de tout cela; mais la sensation de l'Ame dans le Corps est incontestable; & il est très probable qu'elle dépend des différens mouvemens dans ces parties du Corps. De dire comment tout cela se fait, c'est ce qui est aussi difficile à comprendre que la Vertu motrice que l'Ame imprime au Corps dans l'Union active. Peut être y a-t-il quelque chose dans notre Ame, au moyen de quoi ce sentiment de l'Ame dans le Corps se fait, sans que la nature de l'un & de l'autre y répu-

gne. Quand même on adopteroit l'Hypothèse du *P. Tournemine*, par rapport à la résistance, ou à la facilité que l'Âme trouve dans le Corps, pour faire ces Actions, la difficulté seroit également grande; car on pourroit toujours opposer que l'Âme étant toute différente du Corps, ne peut sentir une résistance dans le Corps. Ne peut-on pas dire qu'il y a dans le Corps humain certaine chose, au moyen de quoi le Corps peut agir, de sa nature, sur l'Âme; & qu'il y a dans l'Âme certaine chose qui peut la faire agir, de sa nature, sur le Corps, sans que Dieu soit obligé de lui à tout moment un Miracle. Ce Miracle, suivant les Cartésiens consiste dans une Action immédiate de Dieu, sans aucun concours des Causes secondes; ou selon l'Harmonie pré-établie des Leibnitiens, il faut que Dieu opère immédiatement dans le Corps ce qu'on attribue à l'Âme; & réciproquement dans l'Âme ce qu'on attribue au Corps, n'y ayant point d'effet sans une Cause proportionnée. Il faut donc, ou que l'Âme opère ce changement dans le Corps; ou que le Corps le fasse; ou que ce soit Dieu lui-même. Le premier est entièrement rejeté par les Leibnitiens; le second est impossible sans une cause déterminante; ainsi il faut que ce soit Dieu qui opère ce Miracle. Je trouve très probable que dans l'Union de l'Âme avec le Corps,



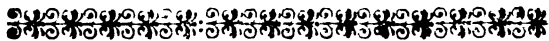
Il y a un certain lien que Dieu a établi, par lequel l'Ame peut agir dans le Corps & le Corps dans l'Ame : Et comme nous ne pénétrons pas l'intime Essence des deux Substances, nous ne saurions déterminer que cela y répugne. Je ne fais donc point difficulté de supposer que les *Esprits animaux*, ou la partie la plus excellente du Corps humain, soient ce lien & le moïen établi pour former l'Union de l'Ame avec le Corps.

On m'objectera que les *Esprits animaux* étant un Corps, une Matière, & ne pouvant agir que par l'impulsion, il est impossible qu'un Esprit immatériel puisse recevoir aucun atouchement, ni aucune impulsion d'un Corps.

J'avoue, par raport aux Corps, qu'un Corps ne peut agir dans un autre Corps, que par le moïen de l'atouchement ou de l'impulsion ; mais cela ne prouve point que les *Esprits animaux*, avec lesquels nôtre Ame est unie, suivant mon Hypothèse, ne puissent agir dans nôtre Ame, par un moïen qui nous est caché & dont nous n'avons point d'idée. Encore un coup l'Essence intime de l'Ame, & la nature intime des *Esprits* nous étant inconnues, on ne doit pas être surpris, si nous ne sommes pas en état d'expliquer comment l'un agit sur l'autre. L'ignorance d'une chose ne fournit point un Argument solide contre la  
 pro

probabilité d'une Hypothèse ; l'Argument opposé devant être toujours plus clair que l'Hypothèse même : Ce qui ne se trouve pas ici.

Si cet Essai ne déplaît pas , on tâchera , dans un autre Discours , de s'expliquer sur la nature & sur l'existence des Esprits animaux.



## S P E C T A C L E S .

**L**Es Comédiens , qui sont à *Genève* , & desquels nous parlames le Mois passé , continuent à y représenter avec beaucoup d'applaudissement. La Troupe est proprement une Société Comique ou une espèce de République , qui n'a point de Chef particulier. Il s'y rencontre plusieurs Acteurs & Actrices choisis , qui ont des talens distingués ; & il y en a même de très propres à la composition. La foule de Spectateurs , qui ne pouvoient pas tous assister à leurs représentations , les a engagé , pendant les Vacances , à donner une disposition plus régulière & beaucoup plus d'étendue à leur Théâtre : Ils ont formé une 3<sup>me</sup>. Loge & fait divers embellissemens , qui marquent leur goût & l'envie qu'ils ont de plaire. On nous a en-voié le Compliment prononcé par *Mr. De Frainville*, le 10. Avril, pour la rentrée du Théâtre ; de même que celui du 19. Mars qui fut fait

fait pour leur entrée. Ce dernier Compliment auroit dû être placé avant celui de la Cloture du Théâtre , aux Fêtes de Pâques , que nous donnâmes dans nôtre dernier Journal ; mais il ne nous fut pas envoié à tems Et comme il règne beaucoup d'Esprit & de délicatesse dans ces Discours , nous croions ne point déplaire à nos Lecteurs , en leur en faisant part. Voici ceux du 19. Mars & du 10. Avril.

*Messieurs ,*

*C'*est par nos hommages & avec une émulation générale , que nous allons commencer nos Spectacles. L'honneur de paroître devant vous , est une faveur singulière qui nous atache à tout ce qui peut flater vos desirs . . . . . Nous ne venons pas vous offrir des Jeux de force & d'adresse , nous faisons une profession d'Esprit & de Sentimens : Cela vous presente , Messieurs , des amusemens dignes de vôtre atention & bien capables de délasser l'aplication continuelle , que vous donnés aux Sciences , aux Belles Lettres & à tous les Arts.

*Interesser , & plaire à des Connoisseurs , est un point difficile à trouver ; nous ne nous flatons pas de l'avoir rencontré , le Gout est trop parfait , bien loin de là , Messieurs , nous vous prions de ne pas décider de nos Talens sur l'Essai que nous allons vous en donner , ni suivant l'éten-*  
*duë*

due de vos connoissances; peut être que dans la suite moins intimidés, nous serons assez heureux pour nous élever jusques à vos suffrages; du moins chercherons nous à soutenir la bienveillance qui vous est naturelle par le secours de la nouveauté & de la variété.

Crainte de vous déplaire ou de vous tromper, je n'ajouterai ni Eloge, ni promesse, nous vous devons des plaisirs; C'est à quoi Messieurs, nous allons travailler, flottans entre la crainte de ne pas réussir, & l'espérance de remplir votre attente.

Messieurs,

**L**ES changemens & les augmentations que vous voyez dans cette Salle, sont une suite de notre reconnoissance, aussi bien qu'une preuve de notre zèle pour la satisfaction publique.

Il ne s'agit plus que de continuer des plaisirs, où l'Esprit d'accord avec les Mœurs, ne présente rien aux honnêtes gens qui ne plaise & qui n'instruise. Voilà, Messieurs, ce que vous verrez dans nos Pièces. Elles sont des plus grands Maîtres. On ne peut guères se délasser plus utilement & plus agréablement, qu'en les voyant représenter.

Que de Modèles de Vertus dans nos Tragédies! Auguste pardonne à ses Assassins; Agamemnon n'épargne pas son propre sang, pour  
 être

*beir aux Dieux ; Regulus se livre aux Ennemis, pour aquiter sa parole : Ou si quelquefois nous représentons des Héros ambitieux, & livrez à des foiblesses d'Amour, bientôt ils sont les victimes de leurs excès : Puisant motif pour éviter les ecueils dont ils n'ont pas su se garantir.*

*Mais, Messieurs, quelles riantes images succèdent à celles-ci, & viennent encore mettre à profit des momens que l'on croit donner à de simples amusemens ? Des Tartufes, des Avates, des menteurs, des Joüeurs, des Ingrats, & des Glorieux se livrent au mépris des Spectateurs, aussi charmez de rire du ridicule de ces personnages, que résolus de s'en éloigner.*

*La Comédie Italienne, sous des traits plus naïfs & plus enjôiez, n'a ni moins de force, ni moins de grace. Cependant, Messieurs, quelques vrais, quelques élégans que soient les Portraits de l'un & de l'autre Theatre, il leur manque quelque chose si l'Acteur habile n'y donne la dernière main, & ne les anime par ses talens.*

*C'est là, Messieurs, que nous avons besoin de toute vôtre indulgence, nous croions que vous voudrez bien vous prêter à la rareté de voir des sujets qui réunissent en eux les dons précieux, les qualitez acquises, & l'Art infini que demande nôtre Profession.*

*Un heureux naturel, & des dehors avantageux laissent un Comédien bien loin de l'estime des Connoisseurs. Ce n'est qu'après avoir vaincu l'ignorance, l'orgueil, & l'indocilité, qu'il peut s'essayer sur la Scène.*

*Pour*

*Pour approcher de la perfection, il faut avoir étudié les passions, en connoître les gradations, les extrémités, & les silences : Tout cela, Messieurs, vous ne le savez que trop pour nous, tout cela dis je, a ses nuances & ses tons. Le vraisemblable la dignité & les graces viennent après, auxquelles il faut encore ajouter un changement de visage & de démarche pour chaque Caractère ; savoir s'approprier l'Esprit & les sentimens du Prince, sous l'idée duquel on paroît. Polieu-cte n'est pas Achille ; Cornélie & Thèdre ne sont pas Filles du même Père ; il faut . . . . .*

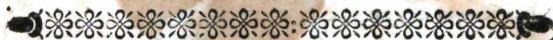
*Mais, Messieurs, j'abuserois de votre attention, cette ébauche est déjà trop longue ; nous vous devons des plaisirs, des nouveautés ; vous vous attendez à voir du Spectacle, des Fêtes de Musique & de Dance ; nous nous atacherons à tout cela, j'ose le dire, Messieurs, avec inclination, mais sur tout avec une application si concertée, que nous osons déjà nous promettre de recevoir dans vos suffrages, des récompenses bien au dessus de nos veilles & de nos travaux.*





EXPLICATION de l'Enigme de Mars.

**M**Aitre des Rois & des Sujets,  
 Du Destin & de la Fortune,  
 Ma Loi Souveraine & commune,  
 Asservit la Nature & change les Objets,  
 J'ai toujours la même puissance,  
 Que je reçus du Créateur,  
 Et l'on me rend obéissance,  
 Comme au Divin Exécuteur.  
 Enfin je règle, je dispose,  
 Des Nuits, des Jours & des Instans;  
 Je cours sans cesse, & me propose,  
 De gouverner encor long TEMS.



E N I G M E

**J**E suis Fille d'une Chimère,  
 Si l'on consulte la Raison;  
 Mais si l'on en croit ceux à qui j'ai l'art de plaire,  
 Je suis de meilleure Maison,  
 Et dans les Cieux je puis nommer pour Père  
 Le Dieu qui fait briller nôtre Horizon.  
 Je suis mâle, & je suis femelle;  
 Mon rang est toujours tout mon Bien.  
 Je n'existe qu'étant Jumelle,  
 Et sans ma Sœur je ne suis rien.  
 Très connue au Spectacle, où j'ai droit de paroître,  
 Avec bien plus d'éclat qu'en tous autres endroits;  
 Dans l'Olimpe les Dieux se prêtent à ma Voix.  
 Ami Lecteur, voilà mon Etre.



# T A B L E

Essais sur l'Agriculture.	200.
Le caractère de Lucinde, ou la Femme dissipée.	323.
Maximes & Reflexions sur le Caract. de Lucinde.	327.
Reflexions sur la manière d'enseigner le Latin & le Grec.	330.
Extrait d'une Lettre concernant Mr. le Prof. Grineus.	333.
Reflexions & Pensées diverses	336.
Lettre sur la Pacification des Troubles de Genève.	345.
Epître à S. E. M. le Comte de LAUTREC.	348.
Le Séjour de la Ville préféré à celui de la Campagne.	352.
Pénées ou Conjectures sur l'Union de l'Âme avec le Corps.	362.
Discours prononcés à Genève à l'ouverture du Théâtre.	386.
Autre à la rentrée des Spectacles.	387.
Explication de l'Enigme de Mars.	391.
Enigme.	391.

# E R R A T A

- Page 334. Ligne 22. Histoire sacrée, lisés, Philologie sacrée.  
 Page 345. à la Note Ligne 2. Bourguemaître HIRTZEL, lisés HOFFMEISTER.  
 P. 364. Ligne 3. & 4. ni par rapport, retranchés les deux ni.  
 P. 368. L. dernière, Pancras, lisés, Pancreas.  
 P. 372. L. 5. Aitiologie, lisée Athiologie, qui signifie, par rapport à ses Causes.  
 Idem. Lignes 12. & 13. affectées l'une de l'autre, lisés, l'une par l'autre.

# A V I S.



La Bibliothèque de la Compagnie des Marchands de Neuchâtel, entièrement remplie, la première Classe se tiendra le premier jour du Mois de Juin prochain, & même le jour même si l'on n'avoit annoncé dans le Plan, si Mrs. les Dices. n'avoient eu leurs Mesures & leurs Billets arrangés pour ce jour là.



Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to blurring and noise.

pieces que j'ay fournies  
dans le volume .

Janvier - Discours sur le renouvellement  
de l'année - p. 54.

Avril - Essai sur l'agriculture p. 299.